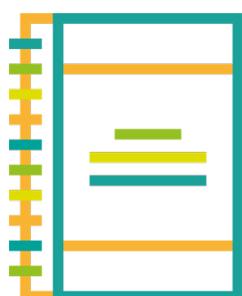


BULLETIN MUNICIPAL



2021



Le mot du maire	p. 03
Le mot des conseillers départementaux	p. 04
Une année COVID	p. 05
Le Conseil Municipal//Les réunions	p. 06
Subventions aux associations 2020.....	p. 07
Comptes administratifs 2019.....	p. 08
Budget primitif 2020	p. 09
Les tarifs communaux	p. 10
État civil 2020	p. 11
Les travaux et investissements 2020.....	p. 12
Les associations	p. 15
Commerces et Services	p. 17
Les hébergements	p. 21
Gîtes//Chambres d'hôtes	p. 22
La communication et le Site Internet.....	p. 23
Bussière-Poitevine : La Médiathèque.....	p. 24
Darnac : Natura 2000 - Les sites protégés.....	p. 25
Saint-Barbant : Circuit des Bregères	p. 26
Thiat : Le Gîte, les témoignages.....	p. 27
Numéros utiles.....	p. 28
Consultations avancées 2020	p. 30
Le Conciliateur de Justice	p. 31
L'école	p. 32
Le Tri Sélectif évolue.....	p. 33
Déchetteries et collecte des encombrants.....	p. 34
La B.M.P.A.H.	p. 35
L'ADIL 87.....	p. 36
Mission Locale Rurale.....	p. 37
A.S.S.A.T.....	p. 38
Notes.....	p. 39



Mesdames, Messieurs,

Nous nous souviendrons tous de l'année 2020.

2020 fut l'année des élections municipales et du renouvellement du Conseil Municipal de la commune nouvelle de Val-d'Oire-et-Gartempe dans sa deuxième phase transitoire avec 23 élus.

2020 fut l'année d'un premier confinement privatif de travail, de liberté et de l'obligation d'une attestation pour se déplacer. Le seul but était de préserver la santé et la vie de chacun face à un ennemi jusque-là inconnu : un virus.

2020 connut malgré tout un été de vacances, un été de retour à l'espoir mais peut-être aussi l'été de l'insouciance face à un virus toujours présent.

2020 fut, en septembre, la rentrée des enfants de l'école ; mais aussi la rentrée pour le virus qui nous a conduits à un nouveau confinement un peu différent avec la nécessité de tenter de préserver une économie très fortement impactée...

Les fêtes de fin d'année furent bien différentes de celles connues jusqu'alors, avec comme maître-mot : vigilance.

2020 nous aura donc montré combien notre monde est fragile, mais 2020 nous aura aussi prouvé que nous pouvons combattre et vaincre avec du soutien, de l'entraide et de la solidarité.

Malgré ces moments difficiles, la municipalité a œuvré au bien-être des habitants de Val-d'Oire-et-Gartempe :

- En essayant tout d'abord de les protéger, en étant par des contacts à l'écoute des personnes les plus fragiles et en distribuant gracieusement des masques à chacun.
- En s'efforçant ensuite de réaliser les investissements programmés. Vous pourrez prendre connaissance, dans les pages suivantes, de l'ensemble de ce qui a été fait.

En 2020, les efforts financiers ont dû porter principalement sur le territoire de la commune déléguée de Saint-Barbant. Sur cette commune, il a été réalisé en une année plus d'investissements qu'elle n'aurait pu en faire, seule, durant toute une mandature.

C'est bien la création de la commune nouvelle de Val-d'Oire-et-Gartempe qui a permis de réaliser ces investissements importants et nécessaires.

Nous devons continuer. Soyez assurés que je veillerai à la poursuite d'investissements pour le bien être, le bien vivre et à ce que la commune de Val-d'Oire-et-Gartempe soit plus accueillante et fidèle à son logo : « *L'art de vivre par nature* ».

L'ensemble des élus se joignent à moi pour vous présenter leurs meilleurs vœux de joie, de bonheur et de santé pour 2021.

Cordialement, Bien à vous.

André DUBOIS
Maire de Val-d'Oire-et-Gartempe

Chères concitoyennes, chers concitoyens,
C'est vrai, il y a déjà 5 ans, c'était en mars 2015, un système guerrier venait tuer nos compatriotes de Charlie Hebdo à Paris puis ailleurs, pour attaquer la laïcité et la République.

Et les choses recommencent aujourd'hui...

C'est vrai, il y a plusieurs mois, c'était en mars aussi, un virus guerrier pénétrait nos espaces et se répandait jusque chez nous, jusqu'en Limousin.

Et les choses recommencent aujourd'hui...

C'est vrai aussi que dans les moments de folie où l'on ne sait plus d'où vient le risque, d'où vient le mal, il est important de se serrer les coudes et il est très important aussi que la solidarité humaine reste une priorité dans ce contexte de crise.

Le Conseil Départemental constitue alors un échelon indispensable pour :

- Déployer des services publics répondant aux besoins des citoyens ;
- Orchestrer des actions de proximité visibles, efficaces et rassurantes pour la population, pour les associations et les entreprises quand tous les repères volent en éclat.

Le Conseil Départemental sait réagir rapidement.
Il sait anticiper les annonces présidentielles car il connaît très bien le terrain.
Il vit avec les gens d'ici toute l'année.
Il est le partenaire privilégié des communes et de leurs habitants.
Ce seront eux les acteurs moteurs de la reprise.

Grâce à sa politique d'investissement, le Conseil Départemental constitue un soutien incontournable à notre économie locale, à nos écoles et à nos collégiens, à nos routes et à nos réseaux, à nos publics les plus fragiles et âgés.

Aujourd'hui, nous tenons à remercier vos nouveaux maires, élus ou réélus, ainsi que leurs conseils municipaux d'avoir bien voulu insérer notre contribution au sein du bulletin municipal de votre commune.

Malgré le contexte morose que nous connaissons au moment où nous écrivons cet article, nous espérons que vous pourrez passer avec vos familles, d'excellentes fêtes de Noël et de fin d'année.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2021 et surtout, prenez bien soin de vous et de votre entourage.

Martine FREDAGUE-POUPON et Stéphane VEYRIRAS

Pour nous rencontrer, rien de plus simple ; nous assurons chaque mois les permanences ci-dessous de 11h à 12h, à la Mairie :

- Le 1er à Bellac
- Le 5 à Val-d'Oire-et-Gartempe // Bussière-Poitevine
- Le second lundi à Val d'Issoire // Mézière sur Issoire
- Le 8 à Compreignac
- Le 24 à Nantiat
- Le 28 à Blond ou à Cieux en alternance



Le lundi 16 mars, le lendemain du premier tour de l'élection municipale, les Pouvoirs Publics instaurent le confinement de l'ensemble de la population pour enrayer la pandémie liée au Covid 19. La seule et unique consigne était « Rester chez soi ».

Du fait de la connaissance de sa commune et de ses habitants, c'est bien le Maire qui s'est retrouvé en première ligne de la crise sanitaire, sommé par ses administrés de régler leurs problèmes, et par l'administration de mettre en œuvre ses décisions.

La mobilisation des équipes municipales (agents et élus) était bien la seule solution pour apaiser un peu la situation. Dans le respect des consignes et des règles de confinement, les communes rurales ont été amenées à innover ou tout simplement à répondre aux besoins concrets de leurs habitants.

Concernant Val-d'Oire-et-Gartempe, l'action a été privilégiée en totale synergie avec une communication nationale estimée suffisante, avec pour priorité de protéger le maximum de personnes et plus particulièrement la population âgée. Ce premier confinement a été très bien respecté par les administrés.

Sous la conduite d'André DUBOIS, les élus et les agents ont continué de travailler et d'accomplir leur mission. Les affaires municipales ont été gérées. Le Conseil Municipal a été installé le 25 mai 2020. Le budget primitif a été voté le 17 juillet 2020. Dès que les entreprises ont repris leurs activités, les commandes des investissements programmés ont été passées, les travaux prévus ont pu être relancés et en partie exécutés apportant ainsi de l'activité à des entreprises. Les dossiers en cours ont été réactivés.

Plus spécifiquement :

- La Mairie de Val-d'Oire-et-Gartempe a été opérationnelle durant toute la période.
- Les personnes vulnérables identifiées ont été contactées et accompagnées.
- Le personnel communal a été préservé en étant mis à l'arrêt durant 2 semaines.
- Un masque a été distribué à chaque administré.
- Malgré les énormes contraintes demandées par le Ministère, l'école a été réouverte le 14 mai.
- Une garderie communale a été créée avec le respect des règles sanitaires et mise en place le 01 juin.
- Les secrétariats et Agences Postales des Mairies délégués ont été progressivement réouverts.
- La décision de fermer les salles polyvalentes a été prise, confirmée et maintenue jusqu'au 31 décembre.
- La rentrée scolaire de septembre a eu lieu comme prévu, l'école a été rouverte, la Mairie s'est employée avec les enseignants à mettre en place le protocole sanitaire voulu par le Ministère.

Le 11 mai le déconfinement a commencé, mais durant l'été en ayant trop souvent rimé avec déresponsabilisation, et compte tenu de l'accélération brutale du nombre de personnes contaminées et de la croissance importante des hospitalisations le Président Emmanuel Macron a présenté le 28 octobre 2020 le choix d'un deuxième confinement à compter du 30 octobre et jusqu'au 1er décembre.

- La commune a communiqué via son site internet dès le 30 octobre en réaffirmant ses engagements mis en place lors du premier confinement.
- Le 23 octobre un arrêté a été pris rendant le port du masque obligatoire aux abords des écoles.
- Le 02 novembre, à la suite des vacances de la Toussaint, l'école a rouvert en mettant en place le nouveau protocole sanitaire des pouvoirs publics. Des masques ont été distribués aux élèves de 6 ans et plus.

Le 24 novembre Le Président Emmanuel Macron est intervenu une nouvelle fois pour annoncer des règles d'assouplissement du reconfinement, les Maires étant une nouvelle fois mis en avant pour mettre en place sur le terrain une difficile « démocratie sanitaire ».

Composition du conseil municipal

Maire de Val-d'Oire-et-Gartempe
Maire délégué de DARNAC
Maire délégué de SAINT-BARBANT
Maire délégué de THIAT

Mr André DUBOIS
Mr Fabrice NIVARD
Mr Georges REY
Mr Jean-Paul LAVAUD

1^{er} adjoint
2^{ème} adjointe
3^{ème} adjoint
4^{ème} adjointe
5^{ème} adjoint
6^{ème} adjointe

Mr Daniel DAVID
Mme Lucette LALUE
Mr Jean-François DUPONT
Mme Marie-Thérèse MALEJAC
Mr Jean-Marie DELAGE
Mme Colette LONDEIX

Conseillers Municipaux

Mmes Claudine LAURENT-DUSSY, Marie LABROUSSE, Carine DESCHAMPS-GRAVELAT, Marie BUJON-THIMONNIER, Elina BRIE, Emmanuelle CHRETIEN, Gaëlle MIGNON-MARTIN, Christine SEGUY.
Mrs Jérôme COMPAIN, Jean-Bernard SAVIGNAT, Aurélien DEMOUSSEAU, Marcus LASANCE, Arnaud MARTIN.

Contacts

Le Maire sur rendez-vous.
Les Adjoints lors de leur permanence de 11h à 12h :
Daniel DAVID le lundi, Marie-Thérèse MALEJAC le mardi,
Jean-François DUPONT le jeudi.



Les réunions



Date des réunions :

25 février 2020
25 mai 2020
29 mai 2020
18 juin 2020
10 juillet 2020
17 juillet 2020
21 août 2020
15 octobre 2020

Les comptes rendus de ces réunions sont consultables en Mairie ou sur le site internet de Val-d'Oire-et-Gartempe :
<https://val-doire-et-gartempe.fr/fr/>



Extrait des délibérations du Conseil Municipal du 17/07/2020

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée les propositions de subventions aux associations, telles que définies par la Commission des Finances réunie le 13 juillet 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

FIXE le montant des subventions 2020, comme suit :

Associations	Proposition de la commission	Vote par le conseil municipal
Comité des Fêtes de Darnac	200	200
ACCA de Darnac	350	350
ACCA Bussière-Poitevine	400	400
ACLBP (Cyclisme)	150	150
Course cycliste de septembre	600	600 (si elle a lieu)
AAPPMA (Pêche)	400	400
Anciens combattants	150	150
ASBP (Foulées Bussière)	1 000	1 000
AEBP87 (Anciens élèves)	100	100
Club de Loisirs de Bussière-Poitevine	400	400
Association d'animation touristique (Syndicat Initiative)	300	300
Association PIL (informatique)	100	100
Thiat Tonic	400	400
Comité de jumelage de Thiat	80	80
Sports et loisirs de Thiat	100	100
Anciens combattants de Thiat	150	150
Club des aînés de Thiat	200	200
Société de Pêche Thiat/Oradour/Azat	150	150
ACCA Thiat	250	250
Comité des Fêtes de Thiat	200	200
Thiat étoilé	100	100
La Grappe d'Or Saint-Barbant	150	150
Robin des Champs	50	50
ACCA Saint-Barbant	150	150
Comité des Fêtes Saint-Barbant/Saint-Martial	200	200
FNATH section Bellac	300	300
Judo club de la Basse-Marche	200	200
Fondation du patrimoine	100	100
Prévention routière	60	60
Conciliateur de justice	150	150
Ligue contre le cancer	200	200
Lieutenant de louveterie	100	100
Chiens guide d'aveugles	50	50
Groupement de Vulgarisation Agricole Bellac	200	200
	TOTAL	7 840 €

FONCTIONNEMENT

DEPENSES en €		RECETTES en K€	
Charges à caractère général	531 676,00 €	Produits des services du domaine	81 161,00 €
Charge de personnel	593 866,00 €	Impôts et taxes	779 054,00 €
Autres charges de gestion courantes	124 349,00 €	Dotations subventions	889 859,00 €
Atténuation de produits	809,00 €	Autres produits de gestion courante	115 318,00 €
Charges financières	9 303,00 €	Atténuation de charges	20 287,00 €
Charges exceptionnelles	903,00 €	Produits financiers	3 441,00 €
Dépenses d'ordre	40 675,00 €	Produits exceptionnels	21 797,00 €
Total charges	1 301 581,00 €	Recette d'ordre	9 800,00 €
		Total recettes	1 920 717,00 €
		Résultat	619 136,00 €
		Report 2018	764 623,00 €
		Part affectée à l'investissement	600 000,00 €
		Résultat de clôture cumulé	783 759,00 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES en €		RECETTES en €	
Immobilisations incorporelles	4 200,00 €	Subventions d'investissement	64 949,00 €
Immobilisations corporelles	1 012 711,00 €	Emprunts et dettes	1 293,00 €
Emprunts et dettes assimilées	56 695,00 €	Recettes financières	681 017,00 €
Comptabilité distincte rattachée	84 841,00 €	Opération cpte de tiers	4 164,00 €
Opérations d'ordre	9 800,00 €	Opérations d'ordre	40 675,00 €
Total dépenses	1 168 247,00 €	Total recettes	792 098,00 €
		Résultat 2019	(376 148,00) €
		Résultat de clôture 2018	541 209,00 €
		Résultat de clôture 2019	165 060,00 €
		RAR Recettes	663 010,00 €
		RAR Dépenses	644 332,00 €
		Besoin de financement à l'investissement	357 549,00 €
		Affectation du fonctionnement à l'investissement	600 000,00 €

Etat de la dette de Val-d'Oire-et-Gartempe au 31/12/2019 (emprunts en cours)

Budgets	Capital initial	Capital restant dû	Annuité payée en 2019
Général	702 400,00 €	253 530,67 €	65 349,49 €
Assainissement	375 013,27 €	156 298,87 €	31 510,02 €
Total	1 077 413,20 €	409 829,54 €	96 859,51 €

Aucun nouvel emprunt n'a été contracté en 2019. La commune nouvelle de Val-d'Oire-et-Gartempe pourrait se désendetter en moins d'une année, si elle y consacrait l'ensemble de son épargne brute.

L'encours total de la dette (budget général et assainissement) est de 237€ par habitant contre 612€ pour les communes de la même strate de population.

Le montant de remboursement annuel (budget général et assainissement) est de 56€ par habitant contre 87€ pour les communes de la même strate de population.

FONCTIONNEMENT

DEPENSES en €	
Charges à caractère général	960 400,00 €
Charges de personnel	638 500,00 €
Autres charges de gestion courante	135 244,00 €
Atténuation de produits	1 000,00 €
Charges financières	8 610,00 €
Charges exceptionnelles	2 000,00 €
Virement section investissement	300 000,00 €
Dotations aux amortissements	27 950,00 €
Total dépenses	2 073 704,00€

RECETTES en €	
Produits des services du domaine	61 550,00 €
Impôts et taxes	742 108,00 €
Dotations, subventions, participations	943 886,00 €
Autres produits de gestion courantes	95 300,00 €
Atténuation de charges	42 500,00 €
Produits financiers	- €
Produits exceptionnels	4 600,00 €
Total	1 889 944,00 €
Résultat reporté	183 760,00 €
Total recettes	2 073 704,00€

INVESTISSEMENT

DEPENSES en €	
Immobilisations incorporelles	- €
Subventions d'équipement versées	- €
Immobilisations corporelles	1 173 573,00 €
Emprunts et dettes assimilés	50 633,00 €
Total dépenses réelles	1 224 206,00 €
Restes à réaliser	644 332,00 €
Total dépenses d'investissement	1 868 538,00€

RECETTES en €	
Subventions d'investissement	57 062,00 €
Dépôts cautionnement	500,00 €
Dotations fonds divers	654 956,00 €
Comptabilité distincte	- €
Virement section fonctionnement	300 000,00 €
Amortissements	27 950,00 €
Total recettes d'ordre	1 040 468,00 €
Restes à réaliser	663 010,00 €
Résultat reporté	165 060,00 €
Total recettes d'investissement	1 868 538,00€



Extrait des délibérations du Conseil Municipal en date du 29 Mai 2020

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

DÉCIDE de reconduire, sans augmentation, les tarifs COMMUNAUX votés le 20 février 2019 ;

PRÉCISE que la livraison de chaises ou tables aux particuliers sera facturée **30 euros**.

Garderie	Lundi, mardi, jeudi et vendredi : Ouverture 7 h 15 à 8 h 50 et de 16 h 30 à 18 h 35 : 3.50 € par jour avec maxi 40.00 € mensuel
Cantine	2.35 € pour enfants // 5.30 € pour adultes
Cimetière	Location du caveau : 10 €/mois Concession perpétuelle : 55 € le m² Columbarium : 30 ans : 550 € 50 ans : 700 € Achat d'un caveau 2 places sur la commune déléguée de Thiat (Qté 2) : 1800 € (+ montant de la concession)
Groupe électrogène	150 € par jour hors carburant avec caution de 1000 €
Tables en bois et bancs	Location gratuite avec caution de 50 €
Sonorisations	Réservées aux associations avec une caution de 200 € et désignation d'un responsable pour celle de Bussière-Poitevine
Salles polyvalentes	<p>1° - Habitants commune</p> <ul style="list-style-type: none"> - Salle Jacques Brel grande salle sans chauffage : 155 € - Salle Jacques Brel grande salle avec chauffage : 185 € - Salle Jacques Brel petite salle sans chauffage : 50 € - Salle Jacques Brel petite salle avec chauffage : 70 € - Cuisine salle Jacques Brel : 80 € - Salles Polyvalentes de Darnac, Saint-Barbant et Thiat sans chauffage : 70 € - Salles polyvalentes de Darnac, Saint-Barbant et Thiat avec chauffage : 100 € - Cuisines des salles polyvalentes de Darnac, Saint-Barbant et Thiat : 30 € - Salle d'association de Darnac et ancienne gare de Saint-Barbant sans chauffage : 40 € - Salle d'association de Darnac et ancienne gare de Saint-Barbant avec chauffage : 60 € <p>2° - Habitants ou associations hors commune</p> <ul style="list-style-type: none"> - Salle Jacques Brel grande salle sans chauffage : 220 € - Salle Jacques Brel grande salle avec chauffage : 250 € - Salle Jacques Brel petite salle sans chauffage : 100 € - Salle Jacques Brel petite salle avec chauffage : 120 € - Cuisine/cantine salle Jacques Brel : 110 € - Salles polyvalentes de Darnac, Saint-Barbant et Thiat sans chauffage : 105 € - Salle polyvalente de Darnac, Saint-Barbant et Thiat avec chauffage : 135 € - Cuisine des salles polyvalentes de Darnac, Saint-Barbant et Thiat : 40 € <p>3° - Associations de la commune : salles gratuites avec facturation du ménage à 20 € de l'heure</p> <ul style="list-style-type: none"> - Salle Jacques Brel : grande salle : 3 heures - cuisine/cantine : 2 heures - Autres salles : 1 heure avec ou sans cuisine - Salles associations : la Croix Saint Jean de Darnac, ancienne gare de Saint-Barbant, et salle association de Thiat : 0 heure <p><i>Précision est ici faite que, si plusieurs associations utilisent la même salle plusieurs jours en suivant (week-end ou jours fériés) et que les agents communaux ne peuvent pas intervenir entre ces jours pour faire le ménage, les frais seront partagés entre les différentes associations utilisatrices.</i></p> <p>4° - Cautions (pour les particuliers uniquement) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Salles Jacques Brel et polyvalentes de Darnac, Saint-Barbant et Thiat : 400 € - Salles d'associations de Darnac et de Saint-Barbant : 0 €
Entrées charretières de 6 mètres	200 €
Redevance assainissement collectif	<ul style="list-style-type: none"> - Taxe de raccordement : 350 € - Villages de la commune déléguée de Bussière-Poitevine desservis par une canalisation communale récupérant les eaux rejetées par les systèmes d'assainissement non collectif : <ul style="list-style-type: none"> • Part fixe annuelle à 20 € • Part variable à 0,20 €/m³ - Autres villages desservis par un assainissement collectif ou une lagune : <ul style="list-style-type: none"> • Part fixe annuelle à 41 € • Part variable à 1,05 €/m³

Ils nous ont rejoints...

Clara BOUARD - née le 19/01/20 à Poitiers
Amaury, Erwan TEXIER - né le 18/02/20 à Poitiers
Joyce, Manon PIGNOUX - née le 23/05/20 à Poitiers
Roxane LAVALETTE - née le 27/05/20 à Limoges
Tyllo BETOULLE - né le 21/09/20 à Limoges
Inès, Rose SELEBRAN - née le 15/10/20 à Limoges

Tous nos vœux de bonheur aux heureux parents.

Ils se sont unis...

Emily, Catherine, Valérie WHITTLE et Jâc, Elis RICHARDSON – le 01/06/20 à Saint-Barbant
Jillian GAUNT et Brian LOUGH - le 19/09/20 à Darnac

Tous nos vœux de bonheur aux mariés.

Ils nous ont quittés...

Yvonne, Germaine, Louise DE JÉSUS née GILLON - 09/01/20 à Montmorillon
Benjamin, Arthur DUCATEZ - 13/01/20 à Bussière-Poitevine
André, Léonard LAPARLIÈRE - 09/02/20 à Adriès
Odette, Albertine MOREAU - 11/02/20 à Le Dorat
Paulette GRAVELAT née NEDAUD - 25/02/20 à Limoges
Jeanine, Marie POUTARAUD née PUYREAUD - 29/02/20 à Le Dorat
Jean-Noël, Bruno FIGNIER - 14/03/20 à Le Dorat
Raymond, Pierre REMERAND - 15/03/20 à Le Dorat
Christine, Sylvie CAUËT épouse LE POTIER - 18/03/20 à Le Dorat
Henri CHALIVAT - 19/03/20 à Le Dorat
Jean-Philippe, Didier BRUNET - 25/03/20 à Saint-Junien
René, Albert AUGRY - 30/03/20 à Lathus-Saint-Rémy
Bernard LABROUSSE - 09/04/20 à Le Dorat
Lynne ZIELINSKI née MOREBY - 25/04/20 à Poitiers
Maurice, Louis, Marcel TROMAT - 03/05/20 à Montmorillon
Maurice, Claude BOSSERON - 06/05/20 à Montmorillon
Simone, Ginette BARBARIN née SALE - 31/05/20 à Le Dorat
Marie LABROUSSE née LAVERGNE - 01/06/20 à Thiat
Michel, Georges, Pierre BRUNET - 23/06/20 à Limoges
David Williams HOSKYNS - 24/06/20 à Saint-Junien
Claudine DUPLAIX née LEGRAND - 02/07/20 à Le Dorat
Louis ROCHE - 06/07/20 à Limoges
Odette DUBOUCHAUD née BOUQUET - 24/07/20 à Limoges
Elsie, Violet ANDREWS veuve SCOOT - 26/07/20 à Limoges
Alain, Hugues GIRAUD - 06/08/20 à Limoges
Christopher, Gary JONES - 10/09/20 à Bellac
Jacqueline PEYRELADE née DELAGE - 16/09/20 à Montmorillon
Michael, Charles STEVENS - 20/09/20 à Limoges
Marie-Christine BOBICHON - 22/09/20 à Montmorillon
Baptiste PASCAUD - 24/09/20 à Sain-Barbant
Ian, Edward WITTS - 06/10/20 à Le Dorat
Rémi, Jean, Claude, Roger LE PORIER - 19/10/20 à Le Dorat
Bryan, Reginald, Lopes GABRIEL - 22/10/20 à Poitiers
Madeleine TRICAUD née MOREAU - 30/10/20 à Le Dorat

Nos plus sincères condoléances aux familles en deuil.

**Du 01/01/2020 au 30/11/2020*

En 2020, la commune a continué d'investir sur sa propre capacité de financement mais également grâce aux subventions attribuées par l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), par le Département avec le Contrat de Développement Territorial (CTD) et aussi la bonification des dotations obtenue pendant 3 ans suite à la création de la commune nouvelle. Les investissements 2020 ont été réalisés sans avoir recours à l'emprunt.

Des travaux commencés en 2019 ont été aussi achevés : Aménagements extérieurs du Gîte à Thiat, mise aux normes du déversoir de l'Étang des Bregères à Saint-Barbant, le marquage des rue d'Argancy et Lizen à Bussière-Poitevine. Des travaux en cours devraient se terminer en 2021 : salle polyvalente de Saint-Barbant, local de chasse de Saint-Barbant (travaux faits par les chasseurs).

D'autres devraient démarrer en 2021 : l'aménagement de la Place Adrien Girette à Bussière-Poitevine toujours retardé par des problématiques de fouilles et ... d'hirondelles qui retardent la démolition d'immeubles, la création d'une nouvelle station d'épuration à Saint-Barbant, l'aménagement de l'immeuble pour recevoir le cabinet vétérinaire, la construction de caveaux et aménagement du jardin du souvenir au cimetière de Thiat. . .

L'entretien des voies communales et des chemins ruraux

1. Le Programme de voirie 2020

L'entretien des voies communales (VC) est une dépense obligatoire à la charge de la commune. Délégué au SYGESBEM, le programme de voirie communale 2020 d'un montant de 202 000 € T.T.C., hors subvention du Département de 40% (67 400 €) sur le H.T., a permis de maintenir en bon état les voies communales ci-après :

Commune de BUSSIÈRE-POITEVINE

- VC N°31 – Chez Milange
- VC N°16 – Chez Mazeraud
- 1ère Section : Chez Mazeraud > La Palinière
- VC N°32 – Le Cluzeau + curage fossés

Commune de THIAT

- VC N° 12 et N°13 Route du Stade+ curage fossés

Commune de DARNAC

- VC N° 29 et N°30 – Chez Rocher + curage fossés

Commune de SAINT-BARBANT

- VC N°3 – Le Puy Cathelin

2. L'entretien des chemins ruraux

Appartenant au domaine privé de la collectivité, les chemins ruraux font l'objet chaque année d'une attention particulière bien que leur entretien ne soit pas une obligation.

En 2020, 611,15 tonnes de cailloux pour un montant de 11 202,35€ TTC ont été achetées par la commune pour répondre à leur maintien en bon état.

Ainsi, les chemins ci-dessous ont pu bénéficier d'empierrements :

A **Bussière-Poitevine**, 239,65 tonnes pour 4 392,78 € T.T.C. ont été mises en place sur :

- Le chemin du Poumaret limite Adriers
- Le chemin face à la route du Poumaret
- Le chemin de Chez Paulet à Chez Lathus

A **Darnac**, 84,15 tonnes pour 1 542,46 € T.T.C. ont été mises en place sur :

- Le chemin de Reculat

A **Saint-Barbant**, 187,75 Tonnes pour 3 441,45 € T.T.C. ont été mises en place sur :

- Le chemin de Bernis à Chez Calais
- Le chemin face à la route de Fougères

A **Thiat**, 99,60 tonnes pour 1 825,66 € T.T.C. ont été mises en place sur :

- Le chemin de Bachellerie



Curage des fossés



Le renouvellement du parc de véhicules

Le parc de véhicules de la commune de Val-d'Oire-et-Gartempe était vieillissant, un petit camion et une camionnette acquise il y a plusieurs années par la commune de Saint-Barbant ne remplissaient plus les conditions requises pour le contrôle technique.

Vu l'âge des véhicules et les frais à engager, le Conseil Municipal a décidé :

- L'acquisition d'un camion Renault Maxi pour 27 900 € T.T.C. et d'une camionnette Citroën Berlingo pour 10 890 € T.T.C. Le garage Duplacieux à Bussière-Poitevine a été retenu pour ces investissements ;

- L'achat d'un véhicule supplémentaire pour répondre aux besoins des services techniques, une camionnette Citroën Berlingo Blue a été acquise pour le prix de 12 900 € T.T.C. Le garage Girod à Bussière-Poitevine a été retenu pour cet investissement.

L'ensemble des véhicules auront prochainement un marquage au nom de la Commune Nouvelle.

Les investissements de matériels

Pour répondre aux exigences d'une nouvelle organisation des services techniques et à la réalisation efficace et optimisée des travaux d'entretien des voies communales, chemins ruraux et espaces verts sur l'ensemble de la Commune nouvelle, l'acquisition de nouveaux matériels était nécessaire.

Votées par le Conseil Municipal lors du vote du budget primitif, ces acquisitions ont été réalisées en 2020 :

- Une balayeuse automotrice pour assurer le balayage des centres bourgs des communes déléguées ;

Le coût de l'investissement est de 84 200 € T.T.C. ;

- Un lamier auprès de NOREMAT pour un prix de 13 300 € T.T.C. ;
- Une débroussailluse auto-portée auprès des ETS LAVERGNE à Bellac pour 8 880 € T.T.C. ;
- Une tondeuse auto-portée auprès des ETS MICARD à Bellac pour 11 988 € T.T.C.



L'école du Champ de Foire

Dans la continuité des travaux de réhabilitation des salles de classes, des investissements complémentaires ont été réalisés.



Les sanitaires

Les sanitaires

Le coût final de l'investissement (160 006 € H.T.) concernant la rénovation des salles de classe de l'école du champ de foire ayant été inférieur au montant prévisionnel du projet (194 739 € H.T.), il a été décidé de procéder à la rénovation des sanitaires.

Malgré un planning très contraint, les entreprises Bouchard, Scigliano, TDE, Bardu, Chaput et Desplombins, conduites par M. Massicot et son adjoint M. Rousseau retenu comme Maître d'œuvre, ont relevé le défi en réalisant les travaux en 10 jours durant les vacances de Toussaint.

Prévus pour un montant de 39 598,19 € H.T., ils ont été réalisés pour 32 967,03 € H.T. Ces travaux ont été subventionnés à hauteur de 30% par le Département (CTD) et 25% par l'État (DETR).

Le préau

Le sol du préau au fil du temps s'était très dégradé, celui-ci a été refait par l'entreprise AUZANNEAU. Le coût de l'opération est de 6 189,64 € T.T.C.

Les tablettes numériques

La Municipalité a doté l'école de 12 tablettes numériques (coût total de l'investissement : 4 574,40 € subventionné à hauteur de 50%).

Ces tablettes vont permettre aux enseignantes de proposer des ressources pédagogiques adaptées, de différencier et d'individualiser leur enseignement en fonction du niveau de l'élève (lecture, vocabulaire, etc.).

Une tablette, avec des logiciels spécialisés, est réservée à un enfant handicapé.

L'ouverture prochaine d'un Cabinet de Vétérinaires

Le cabinet vétérinaire « Capvéto » de Magnac-Laval a sollicité la commune de Val-d'Oire-et-Gartempe pour l'ouverture d'un cabinet secondaire à Bussière-Poitevine, charge à la commune de trouver un local.

Cette sollicitation s'intègre parfaitement dans un objectif d'attractivité du Centre-bourg de Bussière-Poitevine et du projet de réaménagement de la Place Adrien Girette.

Après diverses recherches le choix de l'ensemble immobilier situé au 21 de la Place Adrien Girette s'est imposé et a été approuvé par les demandeurs. Un accord sur le prix de 57 000 € hors frais a été trouvé avec le propriétaire, ce choix a été entériné par le Conseil Municipal dans sa séance du 21 août. L'acquisition a été signée le 20 novembre.

Une étude sur l'aménagement des locaux a été faite par l'ATEC.

Un aménagement sommaire du garage situé derrière l'immeuble acheté a été réalisé fin novembre pour permettre aux vétérinaires d'avoir une présence sur notre commune en attendant qu'un maître d'œuvre soit recruté suite à un appel d'offre et que l'ensemble des travaux soient exécutés.



Le local acheté



Impasse et Place des Forgerons à Thiat

Cet investissement avait été différé par la précédente Municipalité. Conformément à l'engagement pris dans le programme électoral de la liste conduite par André DUBOIS, l'Impasse et la Place des Forgerons à Thiat ont reçu un nouveau revêtement.

Prévu à l'origine en bi-couche, c'est un revêtement en enrobé qui a été réalisé par la société COLAS dans le programme de voirie de la commune nouvelle de Val-d'Oire-et-Gartempe.

Comme préconisé dans les projets d'aménagement des centres-bourgs, des enclaves paysagères ont été prévues pour recevoir des semis de fleurs sauvages au printemps.

Le coût de l'investissement a été de 6 960 € T.T.C.

Cases supplémentaires au columbarium de Bussière-Poitevine

Douze nouvelles cases destinées au dépôt d'urnes funéraires ont été installées au columbarium de Bussière-Poitevine.

L'entreprise SARL ROY-OLSZYNSKI FUNERAIRE du Dorat a été retenue pour réaliser cette installation.

Le coût T.T.C. est de 8 058 €.



Les panneaux lumineux d'information

Soucieuse de diversifier sa communication au plus proche de ses administrés, la commune s'est dotée d'un vecteur de communication supplémentaire en installant des panneaux lumineux d'information programmables dans le bourg de chaque commune déléguée.

De quoi servir les défis actuels en termes de globalisation territoriale et de mutualisation des moyens qui s'imposent aux collectivités.

L'objectif de cette acquisition est double : donner aux habitants une information rapide et efficace et renforcer le sentiment d'appartenance à une même collectivité et développer ainsi une uniformité du territoire.

La société LUMIPLAN a été retenue pour l'achat de ces panneaux pour un montant de 39 900 € H.T.

L'entreprise TDE électricité et Jérôme AUZANNEAU ont été sollicités pour réaliser les travaux de génie civil nécessaires à la mise en place.

Une charte d'utilisation et un formulaire de réservation sont en ligne sur le site internet :

<https://val-doire-et-gartempe.fr/fr/>

Associations de Thiat

CLUB DES AÎNÉS

Gisèle FOURNIER 05.55.60.08.50
gis.fournier@free.fr
Christiane LANTIGNIER 05.55.68.49.71
christiane.lantignier@live.fr

A.C.C.A.

Jean-Pascal ROY
LAVAUD J.P. (secrétaire)
05.55.68.41.47 / 06.72.70.67.19
jeanpaul.lavaud87@orange.fr

ANCIENS COMBATTANTS

Jean-Pierre MASSONNAUD 05.55.60.30.91

ASSOCIATION « SPORTIVE ET LOISIRS »

Francis PLAT 05.55.68.43.29
christiane.lantignier@live.fr

ASSOCIATION « THIAM ÉTOILÉ »

Nicolas COURTIoux
nicolas@courtioux.com

THIAM TONIC

Gymnastique lundi 15h15-16h15 mairie
Yoga mercredi 18h-19h15 mairie
Anne-Marie ALLINE 06.50.65.94.59
anne.marie.alline@gmail.com

ASSOCIATION DES SENTIERS THIAMONS

Johan BRUGIER / Arnaud BRUGIER
06.03.97.73.68
arnaud.brugier@laposte.net

STE PÊCHE THIAM - ORADOUR - AZAT

Roland SALE 05.55.68.24.56

COMITE DE JUMELAGE « LES AMIS DE RIEDESELTZ »

Francis PLAT 05.55.68.43.29
christiane.lantignier@live.fr

COMITE DES FÊTES

Maxime ARRIAS 07.86.72.47.03
maxime-arrias@outlook.fr

Associations de Saint-Barbant

Comité des Fêtes

SEGUY Christine 06.66.70.49.87
dominique.seguy87@orange.fr

Société de Pêche

DESPLOMBINS Bernard 05.55.60.32.31
Philippe Charron : philippecharron@wanadoo.fr

Grappe d'Or

VERDONCKE Gérard (vice-président)
07.68.74.78.06

A.C.C.A.

RICHARD Yves 06.64.15.95.47/09.81.60.52.27
richard.yves@bbox.fr

Associations de Darnac

A.C.C.A.

JONQUET Stéphane 06.07.19.99.30

Comité des Fêtes

TEXIER Jean Louis 06.14.84.23.93
LAVLETTE Damien (vice-président) 07.89.89.14.61

La Boule Darnachaude

GRAVELAT Christophe 06.08.83.99.15
carine.deschamps87320@orange.fr

Les Chênes d'Automne

RICHARD DE LA TOUR Anne
05.55.68.40.16

Melting Pot

MORRIS Mavis 05.55.68.40.77
mavis.morris@orange.fr

Association d'Aménagement Foncier

COURTIoux Gérard 06.32.03.85.59



Associations de Bussière-Poitevine

Comité de la foire aux reproducteurs ovins

Foire aux Béliers tous les ans, voyages
Jean-François MAISONNIER 05.49.48.24.24
marie.poursat@sfr.fr

Médiathèque Ferdinand Duchene

Livres, DVD, CD, documentaires, accès internet, WIFI
Inscription gratuite
Sylvie BARGEHR 05.55.68.46.99
yvan.bargehr@orange.fr

Be Creatif

Activités Manuelles (Patchwork, Peinture, Tricot, Couture...)
Jeudi 10h30-16h
Maggie BAXTER 05.55.68.21.40
magsbaxter@live.fr

ACCA

Association Communale de Chasse Agréée
Chasse, Choucroute, Vide Grenier, Moules Frites
Jérôme AUZANNEAU 06.85.05.73.24
jerome.auzanneau0891@orange.fr

AEBP

Anciens Élèves de Bussière-Poitevine
Retrouvailles anciens élèves, soirée Cabaret, voyages
Bernard RENAUDIE 05.55.31.27.51/06.87.44.61.21
bernard.renaudie@wanadoo.fr

Amis de Mothern

Liens d'amitié avec Mothern (Alsace)
André DUBOIS
mairie.bussiere.poitevine@wanadoo.fr

A.S.B.P.

Association Sportive Bussière à Pied
Athlétisme 5 à 16 ans (samedi après-midi),
Jogging (lundi soir et samedi matin)
Course pédestre annuelle « Les Foulées de BP »
Marche (mercredi 14h et 1^{er} dimanche de chaque mois à 9h)
Jean-Paul CAUZZI 05.55.68.41.87/06.82.20.81.51
jean-paul.cauzzi@wanadoo.fr

Association d'Animation Touristique

Promotion du tourisme à Bussière-Poitevine, randonnée et repas champêtre
Jacqueline HEBRAS 05.55.68.42.88

Club de l'âge d'or

Jeux et goûters (le 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois)
Sylvie BARGEHR 05.55.68.46.99
yvan.bargehr@orange.fr

Association Arc en Ciel (Rainbow)

Brocante caritative pour l'aide aux animaux
Les mercredis et 1^{er} samedi de chaque mois (10h – 17 h)
107, avenue de la Libération - Bussière-Poitevine
Présidente : Lilian CROSSLEY
liliancrossley@yahoo.com

Comité de la Foire Ovine

Foire à la laine
Joël DUBOUCHAGE 06.22.07.58.73

U.S.E.P.

(Union Sportive de l'Enseignement du primaire)
Financement des activités scolaires, Fête de l'école
Carole SUI-SENG
(École : 05.55.68.46.15)

AAPPMA

Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique
Pêche, Animation scolaire, concours
Bernard DESPLOMBINS 06.30.05.75.86
Philippe Charron : philippecharron@wanadoo.fr

ACLBP

Association Cycliste Limoges Bussière-Poitevine
Course cycliste
Bernard PAILLER 05.55.68.45.11
bernard.pailler0439@orange.fr

Amicale motocycliste

Club de moto et organisation d'un trial

Marylène SABOTIER 05.55.68.48.04
marylene.sabotier1@orange.fr

Anciens Combattants

Commémorations
Jean-Louis RANGER
05.55.68.42.10

Club de loisirs

Cardio (lundi de 19h45 à 20h45)
Danse pour les enfants (entre 17h et 19h)
Step (mercredi de 19h à 20h)
Gym (mercredi de 20h à 21h)

Marylène SABOTIER 05.55.68.48.04
marylene.sabotier1@orange.fr

Chorale Méli-Mélie

Chorale le lundi après-midi

Liliane BAUDOIN 05.55.60.30.45

Club de Tennis

Réservation et clefs au Panier Sympa
05.55.68.43.73
Président : André DUBOIS

Artistiques

ANDRÉ Claude / VERRE EN FUSION
8, Place Adrien Girette BUSSIÈRE-POITEVINE
05.55.76.32.73
claude@claudeandreglass.com

SONIGO Renato / MAGICIEN
27, Rue Henri Jourdain BUSSIÈRE-POITEVINE
05.55.68.41.31
renatomagicien@hotmail.com

ANDRÉ Hélen / VERRE AU CHALUMEAU
8, Place Adrien Girette BUSSIÈRE-POITEVINE
05.55.76.32.73
info@enchantedcobwebs.com

TRICAUD Daniel / TOURNEUR D'OBJET EN BOIS
10, Chez Lathus Bas BUSSIÈRE-POITEVINE
06.58.10.17.78

BONNET Nicole / ARTISANAT DU CUIR
2, La Barre du Mas Vignan BUSSIÈRE-POITEVINE
05.55.68.49.09

Mc CLOUD Elric & Sue / LE PALAIS DU ROCK
107, Avenue de la Libération BUSSIÈRE-POITEVINE
06.30.11.74.33
minxcook@aol.com

MAISONNIER Jean-Luc
PEINTURE SUR TOILE, PORTRAITS
35, Rue Henri Jourdain BUSSIÈRE-POITEVINE
06.59.41.55.27
jeanlucmaisonnier@gmail.com



Immobilier

BRIE Elina / CONSEILLÈRE IMMOBILIÈRE IADFRANCE
12 Chez Mazereau BUSSIÈRE-POITEVINE
06.74.52.93.50
elina.brie@iadfrance.fr



COLE Kevin / CONSEILLER IMMOBILIER LEGGETT
31 chez Lathus Bas BUSSIÈRE-POITEVINE
06.02.36.36.56
kevin.cole@leggett.fr

Alimentation

Réseau bienvenue à la ferme BARDEAU Yannick
« La Petite Vache Rouge »
Vente directe de viande limousine de plein air
Le Chiron / THIAI
05.55.68.45.25 / 06.42.59.55.80
yannick.bardeau@orange.fr

MONTY BUTCHER / Produits Artisanaux Ecosais
Bœuf, Agneau, Porc élevés sur place
chez Durand SAINT-BARBANT
09.65.10.28.06 / 06.84.42.68.89

LES CAVES DE PURCY
Vins, Champagne, Cubis, Paniers Garnis, Miel, Foie gras
Le Bourg / DARNAC
05.55.60.31.09 / 06.82.73.27.37

RATEAUD Jean-Michel / BOUCHERIE - CHARCUTERIE
12, Place Adrien Girette BUSSIÈRE-POITEVINE
05.55.68.42.69 / 06.68.58.74.38

LAMY Jocelyne / MARAICHAGE « Le Potager de Boissonnet »
7, Chez Boissonnet BUSSIÈRE-POITEVINE
06.52.07.75.23

RIGAUD Sylvie & Marc ALIMENTATION PANIER SYMPA
Dépôt Pressing
13, Place Adrien Girette BUSSIÈRE-POITEVINE
05.55.68.43.73

GUITTENY Antoine / PAIN AU LEVAIN BIO
5, Les Champs BUSSIÈRE-POITEVINE
07.85.50.83.74 / lafermedeschamps@laposte.net

Réseau bienvenue à la ferme ROSSI Florence
Fromage de Brebis lait cru, yaourts, fromages blancs
1, le Grand Chemin BUSSIÈRE-POITEVINE 06.79.11.96.25
brebiliezinzin@orange.fr

MOULIN DE BRAM / Minoterie LAVAUD
Farine boulangère et nourriture volaille
Moulin de Bram / THIAI
05.55.68.41.72 / 06.72.70.67.19



TEXIER Arnaud / BOULANGERIE - PÂTISSERIE
78, Avenue de La Libération BUSSIÈRE-POITEVINE
05.87.77.95.78

Animaux

ALLEN Susan / Produits alimentaires pour chevaux
1, La Caline BUSSIÈRE-POITEVINE
05.55.76.38.04 / susanallen.333@gmail.com

LIMOUSIN DOG TRAINING / Éducation Canine
31, rue d'Argancy BUSSIÈRE-POITEVINE 05.55.68.67.56 /
06.04.47.35.19

HYDROTHÉRAPIE CANINE
Le Chêne Vert / THIAI / 06.68.97.34.29

SAUMONT Mathilde
Élevage du Lin / Élevage de poneys de sports
La Touche / THIAI
05.55.68.41.89

DOGGY Holidays / Pension et hydrothérapie pour animaux de compagnie
Le Chêne Vert / THIAI / 05.55.60.27.79



Bâtiment

A.L.D. / Plombier Chauffagiste / 7jours sur 7
Le Bourg / SAINT-BARBANT
05.55.47.62.79 06.78.64.64.12
viennedpanneur@yahoo.fr

AUGRY Sébastien
TRAVAUX DE PEINTURE - PAPIER PEINT
2 bis, La Fétilière BUSSIÈRE-POITEVINE 06.43.73.22.25
sebastien.augry70@orange.fr

AUZANNEAU Jérôme / MAÇONNERIE GÉNÉRALE
1, Chez Lathus Haut BUSSIÈRE-POITEVINE
05.55.68.33.71
jerome.auzanneau0891@orange.fr

AYTON Georgia / PLÂTRERIE - RÉNOVATION
24, Le Bouchage BUSSIÈRE-POITEVINE 06.11.16.92.96

CHARLESWORTH Howard / RCC 87
MAÇONNERIE GÉNÉRALE
3, Maison Rouge BUSSIÈRE-POITEVINE 05.55.60.23.70
/06.85.43.13.58
rcc87@live.fr

CHAUMEIL Jean Luc / ASSAINISSEMENT - TERRASSEMENT
3, La Palinière BUSSIÈRE-POITEVINE
06.75.95.59.08 / 05.55.68.49.48
www.chaumeil-tp.com

CHEVALIER Fabrice / MENUISERIE
3, Rue Eugène Gaillardat BUSSIÈRE-POITEVINE
06.23.29.77.40
fabrice.chevalier7@orange.fr

COOPER Alan / PLÂTRERIE - CARRELAGE
44, Le Bouchage BUSSIÈRE-POITEVINE 06.37.71.20.57
cooperalan@hotmail.co.uk

CORKILL Callin John / INSTALLATION ÉLECTRIQUE
Le Breuil THIAI
05.55.60.48.63 / 06.79.66.38.22
john.corkillcallin@gmail.com

CURTO Antoine / BÂTIMENTS, TRAVAUX PUBLICS
59, Rue Henri Jourdain BUSSIÈRE-POITEVINE
06.24.69.22.51
a.curto@sfr.fr

E I DESROCHES Loïc
PLOMBERIE - CHAUFFAGE
6, rue du Commandant BARLIER
BUSSIÈRE-POITEVINE
05.55.68.40.90 / 07.89.46.00.22

DUPONT Christian / PEINTURE
26, Villeneuve BUSSIÈRE-POITEVINE
05.55.60.07.66

GRAVELAT Christophe / TRAVAUX DE COUVERTURE
5 Villars DARNAC
06.08.83.99.15

LEBLANC Stéphane / SVL BÂTIMENT GÉNÉRAL
12, Val de Chaume BUSSIÈRE-POITEVINE
07.78.52.70.06
svleblanc@sfr.fr

MARCHADIER Patrick
RÉPARATION ET INSTALLATION DE MACHINES AGRICOLES
Route d'Asnières SAINT-BARBANT
05.55.60.40.30

MARSAUDON Joël / TRAVAUX DE PEINTURE
La Grange Chatain SAINT-BARBANT
05.55.68.44.43

MENARD Sébastien
MAÇONNERIE, ENTRETIEN PARCS & JARDINS
4 Luchapt DARNAC
06.43.41.30.29

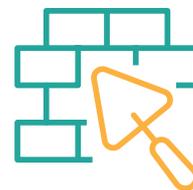
MIGNON / PLOMBIER, CHAUFFAGISTE
Saint Germain / THIAI
06.01.22.47.16
eurl.mignon@gmail.com

NICOLAS Jean Pierre / MAÇONNERIE GÉNÉRALE
Chez Rasleau / THIAI
05.49.91.13.30 / 06.83.52.33.03
jeanpierre-nicolas@orange.fr

PHILLIPSON Peter / MENUISIER
DARNAC
06.08.23.74.91

SALLET Emmanuel / ARTISAN Neuf & Rénovation
Le Poumaret / BUSSIÈRE-POITEVINE
06.81.05.78.60

SCHUSTER-LAMMAS / GÉNÉRAL BUILDING SERVICE MAÇONNERIE
Le Chêne Vert / THIAI
05.55.60.27.79
seanlammas@yahoo.co.uk



Banques - Assurances

CREDIT AGRICOLE / BANQUE ASSURANCES
69, Avenue de la Libération BUSSIÈRE-POITEVINE
05.87.59.05.65

LA POSTE / Distribution courrier, banque
Place Adrien Girette BUSSIÈRE-POITEVINE
05.55.68.40.74

LAUNAY Nicolas / ASSURANCE ALLIANZ
96, Avenue de la Libération BUSSIÈRE-POITEVINE
05.55.68.43.09



Bar - Restauration - Salon de thé

DOSSARD Marlène / CAFÉ RESTAURANT DE LA POSTE
27, Rue d'Argancy BUSSIÈRE-POITEVINE
05.55.76.31.67

ETIENNE Michèle / CAFÉ DES SPORTS, PRESSE
7, Place Adrien Girette BUSSIÈRE-POITEVINE
05.55.68.44.41

O REPAIRE DES ARTISTES / RESTAURANT ET CABARET
11, le Repaire BUSSIÈRE-POITEVINE
06.87.59.22.91

SIMPSON Andrew / BAR RESTAURANT « La Parisian »
4, Place Saint Maurice / BUSSIÈRE-POITEVINE
05 87 37 92 17 / 06 85 53 51 85
asimmo@msn.com



BAKER Lise & Paul « Numéro 96 » / SALON DE THÉ
96, Avenue de la Libération BUSSIÈRE-POITEVINE
07.67.51.07.27 / 05.44.25.31.12
info@numero96.fr

TAMBOUR CASSÉ (le) / BAR RESTAURANT
8 Place saint Jean / DARNAC / 09.66.80.32.41
www.tambourcasse.fr

VALENTIN Valérie / LE HANGAR 87 / PIZZERIA, SNACK
12, Val de Chaume BUSSIÈRE-POITEVINE
06.32.30.96.71
valentinvalerie8@gmail.com

McCloud Elric & Sue / Restaurant AMBIANCE ROUTE66
107, Avenue de la Libération BUSSIÈRE-POITEVINE
07.49.66.50.21
minxcook@aol.com

Brocante - Discount

ÉCO-ENTREPÔT / MAGASIN DISCOUNT
13, Le Repaire BUSSIÈRE-POITEVINE
05.55.68.74.73
eco.entrepot@orange.fr

WATERHOUSE Peter / MULTISERVICES
La Reu BUSSIÈRE-POITEVINE
07.81.06.12.70

UNDERHILL Sarah / BROCANTE DÉPÔT VENTE
46, Rue d'Argancy BUSSIÈRE-POITEVINE
06.81.40.83.94



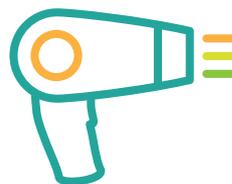
Coiffeuses

CAPPILLAIR 87 / Schroeder Cathy
Prothésiste capillaire à domicile
2 Enveau DARNAC
06.46.45.18.09

LASSALE Catherine / COIFFURE salon et domicile
3, Le Fétilière BUSSIÈRE-POITEVINE
05.55.60.06.05

SCOTT Ian / Coiffeur
Chez Boutique / SAINT-BARBANT
06.33.72.28.24

SURENAUD Christelle
COIFFURE salon et domicile / SOINS ESTHÉTIQUES
6, Place Adrien Girette BUSSIÈRE-POITEVINE
05.55.68.91.55



Commerce de Bois



CARREFOUR DU BOIS / Commerce de Bois et
de Matériaux de Construction
15, route de Limoges THIAI
05.55.68.42.71

RIVAUD Fabrice / SCIERIE DÉCOUPE DU BOIS
1 rue Léopold Bourdin BUSSIÈRE-POITEVINE
05.55.60.31.98

Garagiste / Station Essence / Mécaniciens

DUPLACIEUX Père et Fils / GARAGE STATION SERVICE
23, Beaulieu BUSSIÈRE-POITEVINE
05.55.68.45.90

GIROD Philippe / GARAGE STATION SERVICE
120, Avenue de La Libération BUSSIÈRE-POITEVINE
05.55.68.40.81

NIGHTINGALE Chris / MÉCANICIEN VÉLOS
68, Avenue de la Libération BUSSIÈRE-POITEVINE
06.33.32.71.55



Industrie

FRECHIN TRAITEMENTS ET REVÊTEMENTS DES MÉTAUX
Moulin de Chaumont / DARNAC
05.55.68.41.24



Quincaillerie

THIMONNIER (SA) / QUINCAILLERIE / MATÉRIAUX / ALIMENTS BÉTAIL / ÉLECTROMÉNAGER
2, Place du Champ de Foire BUSSIÈRE-POITEVINE
05.55.68.47.08



Santé

MAISON DE SANTÉ BUSSIÈRE-POITEVINE

DOCTEUR André DUBOIS

INFIRMIÈRES LABROUSSE Maryline—BENVENISTE Karine

MASSEUR KINESITHÉRAPEUTE SZCZEPANIAK Elodie
(domicile)



INFIRMIÈRE A.S.A.L.E.E. (Action de Santé Libérale En Équipe)

Marie Laure SAVARY

05.55.76.16.30 / 07.55.62.61.75

PÉDICURE / PODOLOGUE

STEU-BLONDIAUX Carole

06.03.31.12.65

PHARMACIE BUSSIÈRE-POITEVINE

Madame DE MONTBRON

05.55.68.41.79

Sport / Bien-Être

FORD Saski / SPORT & BIEN-ÊTRE

3, Place St Maurice BUSSIÈRE-POITEVINE

06.08.49.43.20

saskiford@yahoo.com



VETOIS Marie Thérèse « Détente Energie » MASSAGE AMMA

8, La Barre du Mas Vignan BUSSIÈRE-POITEVINE

06.72.23.83.20

amma.detentenergie@yahoo.fr

Travaux Agricoles

BERNARD Jean-Luc / ÉLAGAGE - TRAVAUX AGRICOLES

5, Chez Lathus BUSSIÈRE-POITEVINE

06.34.33.27.01

PIGNOUX Alexandre / Paysagiste, bois de chauffage

THIAT

06.79.47.88.46 / 05.55.76.43.92

COURTOIS Thierry / ENTRETIEN PARCS & JARDINS

2, Chez Nadaud BUSSIÈRE-POITEVINE 06.87.03.78.62

POURSAT Romain - VAUZELLE Flavien / SARL Vauzelle

ÉLAGAGE, ENTRETIEN DES HAIES

Montmerle / SAINT-BARBANT 06.10.11.01.20

DEMOUSSEAU Damien / Tontes de moutons, curage de fumier, prestations de services et autres travaux agricoles

6 rue Baumard BUSSIÈRE-POITEVINE

06.59.62.86.23

SERRIER David / PAYSAGISTE

51 rue Principale THIAT

05.55.76.25.09 / 06.18.32.90.30

GAUTHIER Patrice / ENTRETIEN PARCS&JARDINS : Presta Services

21-23, Champagnac BUSSIÈRE-POITEVINE

06.19.87.22.31 / presta.services@sfr.fr

GRENIER Roger / ENTRETIEN PARCS & JARDINS

14, Le Poumaret BUSSIÈRE-POITEVINE 06.86.78.40.73



Transports / Ambulances

MARTIN Florence et Gilles

AMBULANCE TAXI POMPES FUNÈBRES

16, Rue Baumard BUSSIÈRE-POITEVINE 05.55.68.49.79

ambulancemartinsarl@wanadoo.fr



MOREAU et FILS / TRANSPORTS URBAINS ET RÉGIONAUX DE VOYAGEURS

Le Bourg / THIAT

05.55.68.49.72



TRANSPORT DUPORT / TRANSPORTS ROUTIERS

8, les Courtioux DARNAC

06.80.17.47.16

NOM	TYPE	ADRESSE	TÉLÉPHONE	E-MAIL
BAKER Lise et Paul	Chambre d'hôtes, salon thé	96, Av. de la Libération Bussière-Poitevine	05.44.25.31.12 07.67.51.07.27	info@numero96.fr
PRINCE Chris	Chambre d'hôtes : « Motobreaks »	2, Chez Paulet Bussière-Poitevine	05.55.60.76.93 06.04.43.19.20	motobreaks@gmail.com
DAVEY Caroline	Gîte La Grange (7p) Gîte La maison de Ferme (7p)	Les Bregères Saint-Barbant	05.55.68.04.88	daveyfishers@hotmail.co.uk
DAVIS Yvonne & PERRY Mark	Gîte Le Lac des Demoiselles (3p)	8, Chez Gouillard Bussière-Poitevine	05.19.23.00.05	marknvonny@gmail.com
DOYLE David CRAWFORD Rolt	Chambre d'hôtes (4p) Yourte (4p) d'avril à octobre	6, Boismeunier Darnac	07.86.51.77.56 07.86.70.43.76	andy-doyle@hotmail.co.uk
HORWOOD Sandra	Gîte Villard (4p)	1, Chez Drouillaud Darnac	05.55.76.24.22 07.86.15.66.03	gitevillarddamac@gmail.com
LASANCE Diane	Gîte (4p) et chambre d'hôtes (8p)	2, La Gimbretière Bussière-Poitevine	06.45.27.68.33 05.55.60.79.18	lasancmt@gmail.com diane.lasance@gmail.com
PAVITT Jenny SIMPSON Andrew	Chambre d'hôtes, bar, restaurant « La Parissian »	4, Place Saint Maurice Bussière-Poitevine	05.87.37.92.17 06.85.53.51.85	asimmo@msn.com
PINET Jean	Gîte (4p) de juin à octobre	61, Av. de la Libération Bussière-Poitevine	06.36.56.37.10	rajapil92@gmail.com
BRUNET Pierre et Mireille	Gîte de France	Chemin des Cerisiers Darnac	02.54.43.33.95 06.13.96.45.62	
RUSTILL Sue	Chambre d'hôtes (5p) « Chez Cerise »	106, Av. de la Libération Bussière-Poitevine	05.55.60.86.06	
MCCLLOUD Eric & Sue	« Route 66 » (15p) d'avril à octobre	107, Av. de la Libération Bussière-Poitevine	06.30.11.74.33	minxcook@aol.com
TURPIN Dawn	Chambre d'hôtes (2p) « Cœur et Lavandes »	32, Rue Henri Jourdain Bussière-Poitevine	05.55.60.40.21	yabbath.dt@gmail.com
WILLIAMS Robert	Chambre hôtes La Forgerie (6p)	4, Périaud Bussière-Poitevine	05.55.68.39.57 07.69.38.67.50	laforgeriebedandbreakfast@gmail.com
WILLS Cathy	Gîtes : La maison Mignonne (4p) et La Petite Grange (2p)	2 et 6, Peytaud Haut Bussière-Poitevine	05.55.60.70.58 07.81.25.55.30	www.lamaisonmignonne.com cathy.wills31@gmail.com
WOLTHUIS Mathijs Chambre d'hôtes	Gîtes : Le Dragon (2p) Le Marronnier (2p) Les Buis	2, Les Buis Bussière-Poitevine	06.43.17.74.59 05.87.37.90.50	mathijswolthuis81@gmail.com
BOOTH Janette	Tiny Acorns	5, Chez Rocher	05.44.25.48.42	janette_55@hotmail.com
POLLEY Sarah	Chambre d'hôtes (4p)	14, Chez Boutique Saint-Barbant	06.48.33.11.98	
SADLER Anthony	Meublé de Tourisme	Le Patural Theix Darnac	05.55.60.22.95	
LELOUP Catherine et Jean Michel	Accueil Paysan Gîte (4p)	La Lande Saint-Barbant	05.55.68.47.46	
Val-d'Oire-et-Gartempe	Gîte grande capacité (14p)	Le Bourg Thiat		Réservation auprès de Gîtes de France
VALENTIN Valérie	Mobil Home (4/6p)	8, Val de Chaume Bussière-Poitevine	06.32.30.96.71	
DEJONG Bouwe	Gîte (15p)	Moulin de Chez Joyeux Thiat	05.55.47.36.61	info@tessaseverijns.com





Obligations légales des propriétaires

Chambres d'hôtes

Obligation légale de **déclarer l'activité en Mairie**, en utilisant le **Cerfa 13566*03**

Meublé de tourisme

Obligation légale de **déclarer l'activité en Mairie**, en utilisant le **Cerfa 14004*04** (si le logement est la résidence principale du propriétaire, et donc occupée plus de 8 mois par an : pas d'obligation de déclaration)

ATTENTION, parfois, un propriétaire propose l'hébergement en tant que **chambre d'hôte et** en tant que **meublé de tourisme** dans un seul et même logement, selon les demandes qui lui sont faites par ses clients, il doit alors **déclarer les 2 activités et remplir les 2 Cerfa**.



Quels documents fournir aux propriétaires ?

Chambres d'hôtes



- ▮ Le **Cerfa 13566*03**
- ▮ **Guide de la taxe de séjour en Haut Limousin** (disponible en anglais)

Meublé de tourisme



- ▮ Le **Cerfa 14004*04**
- ▮ **Guide de la taxe de séjour en haut Limousin** (disponible en anglais)

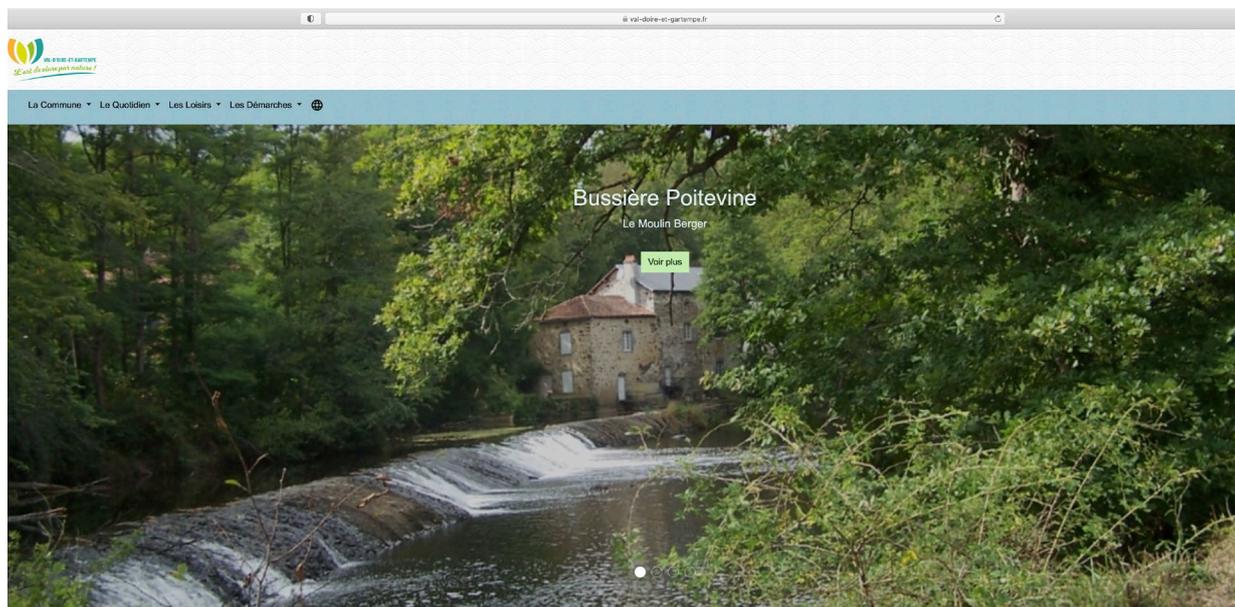


Comment procéder ?

- ▮ **Fournir le Cerfa** vierge adéquat au propriétaire et lui **faire remplir** (en téléchargement sur le site <https://tourismehautlimousin.taxesejour.fr>)
- ▮ **Garder l'original** du Cerfa complété en mairie, **remplir le récépissé** de sa déclaration (page4) et le lui transmettre.
- ▮ **Transmettre une copie du Cerfa** (les 4 pages) à l'Office de Tourisme : **marleneforster@tourisme-hautlimousin.com**
- ▮ Lorsque le propriétaire **cesse son activité, le noter sur le cerfa** et conserver le document en archive, en **informer l'Office de Tourisme**.

Depuis juin 2020, la commune s'est dotée d'un **site internet** :
<https://val-doire-et-gartempe.fr/fr/>

Mis à jour très régulièrement, entre autres avec les rubriques Actualités et Agenda, n'hésitez pas à venir le consulter !



- Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, chaque Mairie Déléguée possède des **panneaux** destinés à recevoir l'affichage légal obligatoire.
- Le traditionnel **Bulletin Municipal** très attendu chaque début d'année permet de dresser un bilan de l'année écoulée et de donner des informations utiles.
- **L'agenda**, élaboré grâce aux encarts publicitaires payés par certains artisans, commerçants et fournisseurs de la commune, permet de diffuser des informations plus générales.
- Des **panneaux lumineux d'information** ont été installés dans chaque bourg des communes déléguées. Là-encore, le but est de fluidifier l'information et de faire en sorte qu'un maximum d'administrés soient informés des actualités de la commune au même moment.
- Bientôt, en téléchargeant **l'application City All** vous pouvez directement recevoir l'information des panneaux d'informations sur vos téléphones portables ! La mairie vous informe en temps réel sur votre Smartphone !

An advertisement for the 'CityAll' mobile application. At the top, the 'CITYALL' logo is displayed in green and black. Below it, the text reads 'DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE DE VOTRE VILLE'. The main body of the ad features a smartphone held in a hand, displaying the app's interface with various icons for 'Alertes notification', 'Actualités', and 'Événements'. To the left of the phone, the text says 'La mairie vous informe en temps réel sur votre Smartphone'. Below the phone, it says 'Retrouvez toute l'information locale sur votre Smartphone !'. At the bottom, there is a QR code and the text 'Téléchargez gratuitement CityAll puis sélectionnez votre ville', with buttons for 'App Store' and 'Google Play'.

La Médiathèque Ferdinand Duchêne.

Et d'ailleurs, c'était qui **Ferdinand Duchêne** ?

Né à Bussière-Poitevine le 30 janvier 1868 Ferdinand Duchêne mène une carrière de magistrat en Algérie et est aussi l'auteur d'une douzaine de romans algériens dont la plupart comme *Au pas lent des caravanes*, *Thamil'ha*, *Le berger d'Akfadou* sont regroupés dans le cycle « Les Barbaresques ».

Ferdinand Duchêne est mort à Arcachon le 26 novembre 1956.

Située Rue Alexandre Lizen dans l'ancienne poste qui appartient à la commune et dont le rez-de chaussée est mis à la disposition de la **Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche**, la Médiathèque Ferdinand Duchêne fait partie du réseau de lecture secteur Haut Limousin qui compte une tête de réseau (Bellac), trois antennes (Val-d'Oire-et-Gartempe, Mézières-sur-Issoire et Nouic) et de neuf points-lecture.

Pour tous, l'inscription est gratuite sur l'ensemble du **réseau de lecture du Haut Limousin en Marche** qui est composé de deux secteurs : Haut Limousin, mais aussi Brame Benaize (tête de réseau Magnac-Laval), de quatre antennes (St Sulpice les Feuilles, Arnac la Poste, Droux et St Léger Magnazeix) et de cinq points-lecture.

Actuellement, 4 069 personnes sont inscrites dont 212 de la Commune de Val-d'Oire-et-Gartempe (161 de Bussière-Poitevine, 21 de Darnac, 28 de Saint-Barbant et 2 de Thiat).

La Médiathèque de Bussière-Poitevine, Val-d'Oire-et-Gartempe, met à disposition un large choix de livres, de documents imprimés ou audiovisuels.

En 2019, 53 918 prêts ont été réalisés sur l'ensemble du réseau, dont 1934 à la Médiathèque de Ferdinand Duchêne.

L'accès à Internet y est gratuit (1h de connexion) et disponible pendant les horaires d'ouverture.

Une carte d'identité est demandée pour les personnes non-inscrites au réseau de lecture.

L'équipe de bénévoles, Sylvie Bargher, Agnès Poursat, Sylviane Magnon, Marylène Sabotier, Christiane Grimaud, Adeline Guitteny, Françoise Redon, Marie-Thérèse Malejac, vous y accueille le **mardi et le samedi de 10h à 12h**.

Le vendredi matin qui est réservé aux écoles de Bussière-Poitevine et de Saint-Bonnet-de-Bellac, une bibliothécaire, Marie Auzary, accueille les enfants et a en charge l'animation.

Le vendredi après-midi de **14h à 17h**, les usagers de la Médiathèque peuvent bénéficier des conseils avertis et éclairés de Marie.

Petits et grands sont donc invités à franchir le pas et à venir découvrir la Médiathèque où très régulièrement des animations sont aussi proposées ! La prochaine est prévue le 3 mars 2021, une lecture musicale du roman de Franck Bouysse « *Né d'aucune femme* ».

Alors, une belle occasion à ne pas rater !



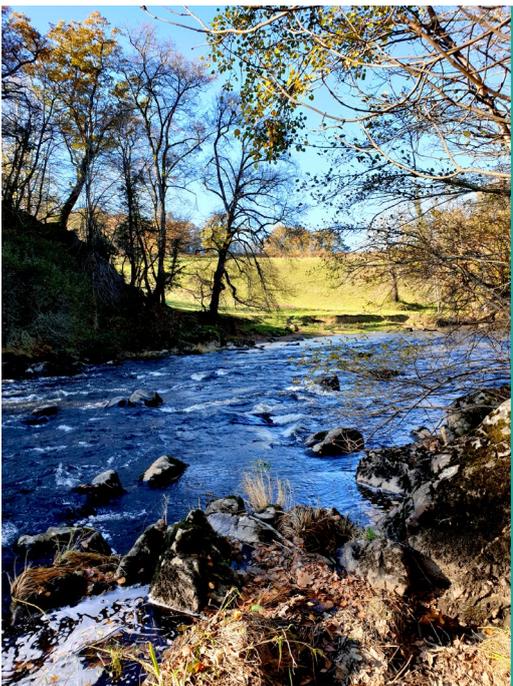
Natura 2000 : Les Sites Protégés

La commune déléguée de Darnac n'a pas sur son territoire de sentiers de randonnées, cependant elle offre des richesses historiques et naturelles très protégées. Sur sa limite nord, sur environ 6 kilomètres La Brame constitue une limite naturelle.

Le long de cette rivière une zone fait partie du site du Saut de la Brame qui est inscrit par arrêté ministériel en 04 octobre 1988 sur l'Inventaire des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque du département de la Haute-Vienne. La rive est pentue et boisée mais permet avec précautions de faire une boucle pédestre entre la passerelle de la Chaume et celle située au confluent avec la Gartempe.

Très proches, non loin du village de la Chaume, les vestiges du château de La Côte au Chapt et de la tour datant du XIII^{ème} siècle, inscrits au titre des monuments historiques le 19 avril 1988 pour le château et le 25 septembre 1989 pour la tour montrent la forte empreinte historique des seigneurs de la Côte-au-Chapt.

Les archives historiques font état que les familles Du Breuil dont une pierre tombale dans l'église de Darnac porte les armes, Lezay de Lusignan et De Naillac ont été des administrés importants de la Seigneurie de la Côte-au Chapt.



A l'aube de la révolution, le château est en très mauvais état, seules les terres sont exploitées par un régisseur ; la seigneurie est vendue, le château ne trouve pas acquéreur et est démoli au cours de XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, les pierres sont alors utilisées pour construire des bâtiments agricoles aux alentours.

Sur sa limite ouest, la commune, une zone fait partie du site inscrit de la vallée de la Gartempe dont l'arrêté d'inscription date du 1er Février 1995. Dans cette partie, la Gartempe décrit de vastes méandres encaissés et présente plusieurs ruptures de pentes, elle se fraie un chemin entre îlots dénudés, rochers et îles végétalisées.

Un site Natura 2000 « Vallée de la Gartempe sur l'ensemble de son cours et affluents » protège un certain nombre d'habitats et d'espèces représentatifs de la biodiversité européenne visant à une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité dans les activités humaines. Le conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Aquitaine a la charge de ce site.



Des nouveaux circuits de randonnée à Saint-Barbant

Il existe sur la commune de Val-d'Oire-et-Gartempe plusieurs sentiers de randonnées principalement sur la commune déléguée de Bussière-Poitevine :

Le Chemin des moulins (11km)

Le petit tour (6km)

La Dame blanche (7km)

La Font du Loup (12.5km)

Sur les traces des Seigneurs de Champagnac (11.5km)

Les topo-fiches de ces circuits sont tous disponibles sur le site internet de Val-d'Oire-et-Gartempe, ainsi que sur le site du département de la Haute-Vienne (www.tourisme-hautevienne.com).

Sur Thiat l'Association des sentiers Thiachons met aussi en valeur le patrimoine de la commune et propose des circuits.

Sur la commune déléguée de Saint-Barbant, un projet de circuit PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) était en sommeil depuis 2017.

Mis au courant du projet, un groupe d'élus a décidé de s'attaquer à sa réalisation avec l'aide du Département.



Un premier circuit de 9 km partant du centre-bourg, passant à l'Étang des Brégères, Chez Vignand, La Bretonnière, l'Age, Chez Savard et Chez Labroux a été balisé par les élus et nettoyé par l'association Rempart.

Actuellement accessible, le circuit de l'Étang des Brégères est en attente de validation par le Département. La partie finale est la même que le sentier des Rochers de l'Isop (6 kms) proposé par la commune de Saint-Martial-sur-Isop (topo-fiche sur le site internet).

Un second parcours, le circuit de Saint Boulinot, balade de 12 km, toujours au départ du centre-bourg de Saint-Barbant est prévu d'être rendu accessible par les mêmes élus en 2021.

Le travail d'ouverture des chemins est plus important.

Si la notoriété de l'Étang des Brégères n'est plus à faire pour profiter de la nature, l'oratoire de Saint Boulinot est très certainement moins connu.

Dans une prairie en face du village de Châtain on devine un fossé en partie remblayé.

Une vue aérienne montre que ce fossé délimite un enclos ovoïde.

A l'intérieur des limites de cet enclos on trouve les restes d'un petit édifice coiffé de lierre.

À cet édifice est accolé un oratoire renfermant les restes d'une statue de bois désignée sous le nom de Saint Boulinot.

Ces vestiges suggèrent un édifice religieux que les archives révolutionnaires de 1790 confirment avec le souvenir d'un prieuré fondé en 1115 (Sources : « Archéologie en limousin » Tome 37).

La commune a acheté en 2020 la parcelle sur laquelle est érigé l'oratoire.

Le circuit doit passer devant.



Gîte Communal de Val-d'Oire-et-Gartempe

Quelques enfants du pays se rappelleront certainement des heures de catéchisme avec Mr le curé au presbytère de la commune déléguée de Thiat !

Mais les années ont passé, le bâtiment a été réaménagé en gîte de grande capacité !

Faisant suite à un travail important de préparation et de mise en ambiance, celui-ci a été ouvert à la location en août dans le respect des contraintes sanitaires liées au Covid 19. Les avis des locataires sont très positifs.

Nous n'en doutons pas :



Les avis du site :



vert
Séjour du 17/10/2020 au 19/10/2020
Un lieu à découvrir
★ 5/5
Le gîte, très spacieux, est parfaitement restauré avec un choix de décoration à la fois simple, original et un aménagement fonctionnel et de qualité, y compris dans le choix du mobilier de jardin. L'environnement bucolique permet de pratiquer la randonnée de loisirs dès la sortie du gîte et de découvrir les beaux villages de cette région du haut limousin.
Propreté ★ 5/5
Confort ★ 5/5
Accueil du propriétaire ★ 5/5
Rapport qualité/prix ★ 5/5
Déposé le 30/10/2020

Nath et Tom
Séjour du 11/09/2020 au 12/09/2020
Exceptionnel
★ 5/5
Le gîte est sublime dans un cadre naturel exceptionnel. Il est tout confort avec une superbe décoration qui nous a émerveillés. Tout est parfait, la gartempe pas très loin pour se baigner, un beau jardin avec noisetiers, pommiers. Il ne manque qu'un casse noisette. Et on a tous hâte de revenir
Propreté ★ 5/5
Confort ★ 5/5
Accueil du propriétaire ★ 5/5
Rapport qualité/prix ★ 5/5
Déposé le 16/09/2020

misabel
Séjour du 22/08/2020 au 28/08/2020
excellent
★ 5/5
Propreté ★ 4/5
Confort ★ 5/5
Accueil du propriétaire ★ 5/5
Rapport qualité/prix ★ 5/5
Déposé le 02/09/2020

Pour en savoir plus :
Le gîte a servi de support à France 3 en octobre 2020 pour illustrer un reportage sur la thématique suivante : « Les gîtes de la Haute-Vienne font le plein pour les vacances de Toussaint ».

Vous trouverez dans ce bulletin la liste de l'ensemble des gîtes, chambres d'hôte de la commune ainsi que la réglementation y afférent.

Location du gîte sur : www.gites-de-france-hautevienne.fr



MAIRIE DE BUSSIÈRE-POITEVINE

9 Rue Eugène Gaillardat BUSSIÈRE-POITEVINE
87320 VAL-D'OIRE-ET-GARTEMPE
Tél : 05 55 68 40 83
Fax : 05 55 68 40 72
E-mail : mairie.bussiere.poitevine@wanadoo.fr
Site : www.val-doire-et-gartempe.fr
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de
8h30 à 12h00
Permanence téléphonique de 13h30 à 17h00

MAIRIE DE DARNAC

1 Rue de la Mairie DARNAC
87320 VAL-D'OIRE-ET-GARTEMPE
Tél : 05 55 68 40 14
Fax : 05 55 68 32 16
E-mail : mairiedarnac@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de
14h00 à 17h00

MAIRIE DE SAINT-BARBANT

9 Rue principale ST-BARBANT
87330 VAL-D'OIRE-ET-GARTEMPE
Tél : 05 55 68 32 14
Fax : 05 55 68 33 61
E-mail : comunedesaintbarbant@orange.fr
Horaires d'ouverture Mairie : le lundi et mercredi AM de
13h30 à 17h30
Horaires d'ouverture Agence Postale : du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00

MAIRIE DE THIAT

31 rue principale THIAT
87320 VAL-D'OIRE-ET-GARTEMPE
Tél : 05 55 68 43 87
Fax : 05 55 60 07 52
E-mail : mairie.thiat@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture et Agence Postale : du lundi au ven-
dredi de 13h30 à 16h30

MÉDIATHÈQUE Ferdinand DUCHENE

Tél : 05 55 68 37 46
Heures d'ouvertures : mardi et samedi de 10h à 12h
Vendredi de 14h à 17h
*Attention : Changement des horaires pendant les vacances scolaires :
vendredi de 14h à 16h.*

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-VIENNE

11, Rue François CHENIEUX 87000 LIMOGES
Tél : 05 44 00 10 28
Permanence des Conseillers Départementaux
- Martine FREDAIGUE-POUPON remplaçante Sylvie DAU-
PHIN
-Stéphane VEYRIRAS remplaçant Sébastien CAMON
Le 5 de chaque mois à la Mairie de Bussière-Poitevine de
11h à 12h.
Contact au : 05 44 00 10 28 ou 06 40 08 94 74
Courriels : martine.fredaigue-poupon@haute-vienne.fr
stephane.veyriras@haute-vienne.fr

PRÉFECTURE DE LA HAUTE VIENNE

87000 LIMOGES
Tél : 05 55 44 18 00

SOUS-PRÉFECTURE

8 Rue Lamartine 87300 BELLAC
Tél : 05 55 60 92 50

TRÉSOR PUBLIC – CENTRE DES IMPÔTS

1 Rue Thiers 87300 BELLAC
Tél : 05 55 60 93 20

MAISON DE LA RÉGION

27, Bld de la Corderie 87000 LIMOGES
Tél : 05 55 45 19 00

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT LIMOUSIN EN MARCHE

12 Av Jean Jaurès 87300 BELLAC
Tél : 05 55 60 09 99
Mail : cchautlimousin@wanadoo.fr

OFFICE DE TOURISME

87000 BELLAC :
Tél : 05 55 68 12 79
Mail : info@tourisme-haut-limousin.com
Site internet : www.tourisme-haut-limousin.com

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le 3^{ème} mardi de chaque mois de 9h à 11h30 avec
M. Clarisse ROUGIER sur rendez-vous à la Mairie de
Bussière-Poitevine.
Prise de rendez-vous au 05 55 68 40 83

ASSISTANTE SOCIALE

Madame Sylvie MIAUT reçoit sur rendez-vous
05.55.68.15.87

RÉFÉRENTE AUTONOMIE

Pour tous besoins d'aides pour les personnes de plus de 60
ans et (ou) handicapées
Madame Michèle FOUGERAS sur rendez-vous :
Le Dorat au 05 55 60 34 44
Magnac-Laval au 05 55 60 11 21

C.P.A.M (Caisse Primaire d'Assurance Maladie).

Permanence : mardi, mercredi et jeudi 9h00 à 12h00 à Bellac

M.S.A (Mutualité Sociale Agricole)

Prise rendez vous à Magnac-Laval ou à Bellac :
09 69 32 22 22

C.A.F (Caisse d'Allocations Familiales)

Permanence : Mardis à la mairie de Bellac de 9h à 12h et
de 13h15 à 16h15.

CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail)

Permanence : Les 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois à la mairie de
Bellac Tél. : 3960

CICAS (caisses de retraites)

Permanence : Les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis du mois à la mairie de
Bellac Tél. : 08 20 20 02 46

ADIL**(Agence Départementale d'Information sur le Logement en Haute Vienne)**

28 avenue de la libération – 87000 LIMOGES

Tel : 05 55 10 89 89

Du lundi au vendredi 9h-12h / 13h30-17h30

Permanences :- Bellac, 2^{ème} et 4^{ème} mardi de 9h30 à 12h30 à la maison du département- Magnac-Laval, 2^{ème} et 4^{ème} mardi de 14h00 à 16h à la maison du départementSite internet : www.adil87.org**Alcooliques Anonymes**

05 49 91 34 33 (Montmorillon)

05 55 38 43 22 (Limoges)

SOLIDARBUS (Secours Populaire Français)Le 3^{ème} jeudi de chaque mois (sauf août) à côté de la salle des fêtes de BUSSIÈRE-POITEVINE de 10h à 11h30**EDF**

Tél : 09 69 32 15 15

Du lundi au samedi de 8h à 20h

Email : serviceclient@edf.fr**URGENCE DÉPANNAGE ELECTRICITÉ**

Tél : 09 72 67 50 87

AGUR

4 Rue Jean Mermoz

ZA les Rochettes

87300 BELLAC

Tél : 09 69 39 40 00

Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30

RESTOS DU CŒUR

Mardi semaines paires

9h30 à 11h30 Salle des Fêtes de Bussière-Poitevine

ad87.secretariat@restosducoeur.org**GENDARMERIE MÉZIÈRES** 05 55 68 30 67**POLICE/GENDARMERIE** 17**URGENCES/SANTÉ****MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE du DORAT et de BUSSIÈRE-POITEVINE (MSP)
SITE DE BUSSIÈRE-POITEVINE**

1, Place du Champ de Foire

05 55 76 16 30

DOCTEUR André DUBOIS - Médecin Généraliste du Soins Palliatifs
Consultations sur rdv du lundi au vendredi (matin et soir)**CABINET INFIRMIER** Maryline LABROUSSE et Karine MESMIN

Soins à domicile ainsi qu'à la Maison de Santé sur rendez-vous

Accueil téléphonique 7j/7 de 7h à 20h

05 55 76 16 30 choix n°2 puis choix n°2 ou 05 55 76 41 12

INFIRMIÈRE DÉLÉGUÉE À LA SANTE PUBLIQUE (ASALEE) Marie Laure SAVARY

Consultations gratuites sur rendez-vous (orientation par un médecin traitant de la structure)

LUNDI, MARDI, JEUDI et VENDREDI au Dorat et le MERCREDI à Bussière-Poitevine

05 55 76 16 30 (choix n°8) / 07 55 62 61 75

PÉDICURE PODOLOGUE Carole STEU-BLONDIAUX

Semelles et Soins au cabinet ou à domicile

Sur rendez-vous les LUNDI, MARDI, JEUDI et VENDREDI

05 55 76 16 30 (choix n°5) / 06 03 31 12 65

PHARMACIE BUSSIÈRE-POITEVINE 05 55 68 41 79**POMPIERS** 18**AMBULANCE BUSSIÈRE-POITEVINE** 05 55 68 49 79**APPEL D'URGENCE EUROPÉEN** 112**URGENCES MÉDICALES et SAMU** 15*La régulation médicale permet, en composant le 15, tous les jours de 20h à 8h, les samedis de 12h à 20h, les dimanches et jours fériés, d'obtenir une réponse médicale adaptée (conseil médical sur point fixe : au cabinet médical du médecin d'astreinte sur le secteur ; envoi d'un médecin le soir après 20h, les samedis après-midi, dimanches et jour fériés : composez le 15).***CENTRE ANTIPOISON BORDEAUX** 05 56 96 40 80**ENFANCE MALTRAITÉE** 119**ENFANTS DISPARUS** 116000**PHARMACIE DE GARDE**

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche composer le 3237

(0.35 € TTC/MIN) ou consulter en ligne sur www.3237.fr

CONSULTATIONS Site de Bellac

Alcoologie et Addictologie

- Dr Taoufik FOULI
- Infirmiers de liaison ELSA du CH Esquirol
- Infirmiers de consultation CSAPA Bobillot CH Esquirol

Angiologie (Echos-dopplers artériels et veineux)
Dr Céline PERRUCHOT-DABBOUSSI

Pose de Holters
Infirmiers HIHL

NOUVEAU
Cardiologie
Dr Denis PINAUD

Chirurgie - Gynécologie
Dr Joël RENAUDIE

Dermatologie
Dr Valérie DOFFOEL-HANTZ

Diététique
Diététiciennes HIHL

Gynécologie - Obstétrique
Dr Jacques LEVY-FREBAULT

Hématologie
Dr Mohamed TOUATI

Mémoire Relais
Dr Didier PFENNIG / Dr Gérard OCCELLI

Nutrition
Dr Blanche MISSET

Obstétrique - Sage-femme
Mme Isabelle BECAVIN - PEYRINNET
Mme Marie-Laure COURCELLE - HENRY

O.R.L.
Dr Philippe DEFAYE

Ophthalmologie (à partir de 65 ans)
Dr Thierry MOURGUES / Dr Fabien PETELLAT / Dr Laurent HUGÉ

Orthopédie
Dr Daniel SETTON / Dr Christophe RIVIERE

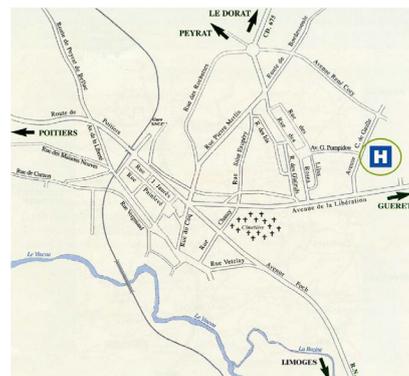
NOUVEAU
Orthoptie (Examen de vue, lunettes, rééducation)
Dr Sandrine THUAULT

Psychiatrie (à partir de 15 ans)
Dr Christian HEID

Soutien psychologique aidant principal Alzheimer ou maladie apparentée
Psychologues HIHL

Urologie
Dr Julien BERGER / Dr Pascal PAULHAC

Site de Bellac
4, avenue Charles de Gaulle
87300 BELLAC



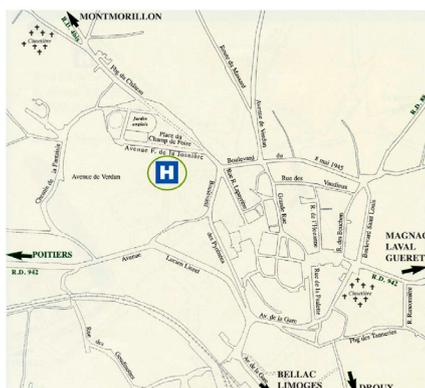
CONSULTATIONS Site de Le Dorat

Alcoologie et Addictologie

- Dr Gwénola BOUVIER
- Infirmiers de liaison ELSA du CH Esquirol
- Infirmiers de consultation CSAPA Bobillot CH Esquirol

Diététique
Diététiciennes HIHL

Site du Dorat
9, avenue François de la Josnière
87210 LE DORAT

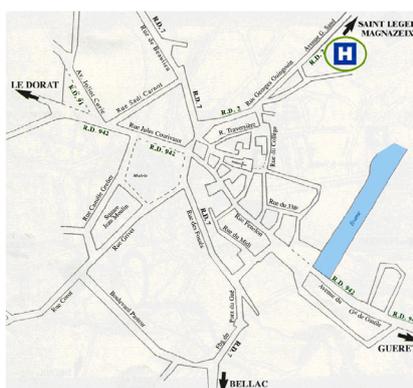


CONSULTATIONS Site de Magnac-Laval

Alcoologie et Addictologie

- Dr Gwénola BOUVIER
- Infirmiers de liaison ELSA du CH Esquirol
- Infirmiers de consultation CSAPA Bobillot CH Esquirol

Site de Magnac-Laval
8 avenue George Sand
87190 MAGNAC LAVAL



Consultations
avancées de
Spécialistes

Secrétariat Médical

☎ : 05.55.47.20.03 ou 05.55.47.22.24



Hôpital Intercommunal du Haut Limousin
www.hihl.fr



La permanence du Conciliateur de justice

M. Clarisse ROUGIER, Conciliateur de Justice assure une permanence :
le 3^{ème} Mardi de chaque mois de 9h00 à 11h30 à la Mairie de Bussière-Poitevine.

Les Rendez-vous sont à prendre auprès du secrétariat de la mairie de Bussière-Poitevine.

Face à la recrudescence des réclamations de toutes sortes, ce nouveau service trouve sa place auprès de nos administrés.

Entrent notamment dans le champ de la conciliation extrajudiciaire :

- Les litiges entre personnes : prêts personnels non remboursés, querelles familiales, difficultés à faire exécuter un contrat, etc. ;
- Les litiges de la consommation : litige opposant un consommateur à un professionnel ;
- Les conflits et troubles de voisinage : problèmes de mitoyenneté, nuisances sonores, etc. ;
- Les relations entre bailleurs et locataires : recouvrement des loyers, restitution du dépôt de garantie, travaux locatifs ;
- Les problèmes de copropriété : répartition et paiement des charges, engagement de travaux, etc.

La conciliation préalable devient obligatoire avec la loi de 18 novembre 2016 de Modernisation de la Justice du 21^{ème} siècle pour les litiges soumis au Tribunal d'Instance pour les litiges inférieurs à 4 000 €.

Cinq raisons de tenter une conciliation :

- 1 - Rapide** La conciliation a le mérite de réduire le délai de résolution des litiges.
- 2 - Satisfaisante** Les parties cherchent elles-mêmes avec l'appui du Conciliateur la résolution du litige.
- 3 - Gratuite** Les Conciliateurs de Justice sont des bénévoles, la procédure est gratuite.
- 4 - Alternative** Une tentative de conciliation n'empêche pas de s'en remettre au Tribunal en cas d'échec, éventuellement représenté par un avocat.
- 5 - Officielle** Le constat d'accord rédigé par le Conciliateur peut être homologué par le Tribunal.

Il a une valeur de jugement.



Une fin d'année scolaire 2019/2020 marquée par la Covid-19

- A partir du 16 mars 2020, par décision gouvernementale, en raison de l'épidémie de Covid-19, les écoles ont été fermées. Les enseignantes ont dû assurer la continuité pédagogique avec leurs élèves à la maison.
- A partir du 11 mai 2020, il a été décidé de rouvrir progressivement les écoles dans le strict respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

Avec l'aide de la mairie, les enseignantes ont organisé les espaces, les sens de circulation, et préparé le matériel nécessaire à la mise en place du protocole sanitaire et pédagogique. Mais dans le cadre de cette reprise progressive des cours, avec un nombre restreint d'élèves pris en charge simultanément, et pour permettre aux parents de se rendre à leur travail, grâce à l'engagement de Monsieur le Maire, André DUBOIS, une garderie municipale a été mise en place, assurée par du personnel communal.

Cette structure a permis de recevoir les enfants qui ne pouvaient ni être accueillis en classe ni rester chez eux. Cette initiative de la commune a été soutenue par l'académie de Limoges.

Des activités, artistiques, culturelles et sportives ont été organisées et animées par le personnel communal.

La cantine a été assurée et tout a été mis en place pour que les consignes sanitaires soient appliquées.

- A partir du 22 juin 2020, le protocole sanitaire a été assoupli et tous les enfants pouvaient revenir à l'école.

En raison de cette situation sanitaire, plusieurs projets ont dû être annulés ainsi que le loto, toutes les sorties et la fête de fin d'année. Ont eu lieu : le marché de Noël, le premier loto, 2 séances de cinéma et le cross.

Une rentrée de l'année scolaire 2020-2021 toujours affectée par la pandémie

Depuis la rentrée du 2 novembre, le protocole sanitaire a dû être renforcé, avec, entre autres mesures, le port du masque obligatoire à partir de 6 ans, ainsi que le non brassage des groupes, y compris pendant les récréations. La mairie a offert un masque à chaque enfant.

Les effectifs de 2020-2021

L'école compte 89 élèves répartis en 4 classes, 5 enseignantes se répartissent l'encadrement des élèves : Mme Lise FOUSSAT est la Directrice de l'école ; pendant son absence, Mme Carole SUI-SENG assure les fonctions de directrice.

- L'école « du bas » est composée de 2 classes : Mme Maïly AGEORGES remplace Mme Lise FOUSSAT depuis la rentrée. Elle a en charge 27 enfants de maternelle (1 TPS, 7 PS, 11 MS, 8 GS). L'enseignante est assistée par Mme Valérie DAOUX, Mme Carole SUI-SENG assure l'enseignement des CP et CE1. La classe est composée de 25 élèves (12 CP, 13 CE1) ; Mme Christel BAMBAGINI-MAURY remplace Mme Carole SUI-SENG pendant sa journée de décharge pour toutes les tâches administratives.
- L'école « du haut » est également composée de 2 classes : Mme Estelle LACOTE gère une classe de 18 élèves ; 11 CM1 et 7 CM2 ; Mme Maïté PIERAERTS s'occupe d'une classe de 21 élèves:16 CE2 et 5CM2.

Ces enseignantes sont épaulées par 3 AESH qui s'occupent des enfants en situation de handicap : Mmes Emmanuelle CHRETIEN, Gaëlle FLOHIC et Suzan TRENDALL.

Répartition des élèves par commune de résidence : Bussière-Poitevine : 71, Saint-Barbant : 7, Darnac : 7, Thiat : 3, autres communes : 2.

Les horaires de l'école :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9 H à 12 h et 13h30 à 16h30. (Les enseignantes accueillent les enfants 10 minutes avant l'horaire indiqué).

Projets - Cette année encore, en raison des contraintes sanitaires, de nombreux projets doivent être annulés ou reportés : le judo, le projet ATE (Aire Terrestre Éducative), etc. Le projet piscine ne pourra se faire que pour la seule classe de CP – CE1.

Équipements et travaux - La mairie a doté l'école de 12 tablettes numériques. Une, avec des logiciels spécialisés, est réservée à un enfant qui a besoin de supports pédagogiques différents et adaptés.

Les autres tablettes permettront aux enseignantes de varier les supports d'apprentissage, d'éduquer au numérique ainsi qu'à ses limites et ses dérives, de monter le projet ATE, dès que ce sera possible. La rénovation intérieure de l'école du champ de foire est terminée avec, aussi, des nouveaux sanitaires.

La cantine - En moyenne, 79 enfants fréquentent chaque jour la cantine. Mme Christine RIGONDAUD prépare les repas et les distribue, aidée par Mmes Agnès SAVIGNAT, Valérie DAOUX et Stéphanie DINTRAT. Les aliments proviennent en partie de commerces et producteurs locaux. Le tarif est de 2,35€ par jour.

La garderie - La garderie est située rue Léopold Bourdin. Mme Agnès SAVIGNAT accueille les enfants le matin de 7h15 à 9h00 et le soir de 16h30 à 18h30.

Le tarif de la garderie est fixé à 3,50€ par enfant et par journée avec un maximum de 40€ par mois et par enfant à partir de 12 jours.

Inscription à l'école - L'école est obligatoire dès l'âge de 3 ans. Pour procéder à cette inscription, il faut se rendre à la mairie de Bussière-Poitevine, muni du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et d'un justificatif de domicile.

Un geste individuel pour des bénéfices collectifs



films plastiques, **mais aussi tous les petits emballages métalliques** : capsules de café, emballages vides de médicaments, bouchons métalliques... qui se trient.

Tous ces emballages sont à déposer dans les **conteneurs jaunes** des éco-points implantés sur le territoire de la commune.

Il est demandé aux habitants de faire preuve de civisme en respectant les consignes de tri en ne déposant pas à côté des conteneurs comme certains en ont pris l'habitude.

Tous les emballages plastiques se trient depuis le **1^{er} juillet** !

Le conteneur de tri jaune accueille donc **beaucoup plus de déchets plastiques et métalliques**.

Une petite révolution qui est en route depuis le 1^{er} juillet 2020.

Désormais, le conteneur jaune de recyclage reçoit beaucoup plus de déchets.

Cette extension des consignes va **simplifier le geste de tri pour les habitants** : en plus des bouteilles et flacons plastiques, ce sont **toutes les barquettes en plastiques**, les pots et toutes les boîtes en plastiques, les sacs, sachets et



Votre collectivité s'engage avec Citeo pour le tri et le recyclage.

Un doute, une question sur le tri ?
05 55 12 12 87 - www.syded87.org



À jeter ? À trier ? Téléchargez l'appli Guide du tri



Les bons gestes :

- Ne pas laver les emballages, ils doivent juste être vides de tout contenu
- Ne pas imbriquer les emballages les uns dans les autres
- Déposer les emballages en vrac ou éventuellement en sac
- Les opercules de yaourt, de barquette ou de viande peuvent être triés (comme les films plastiques)
- Les papiers kraft sont à mettre dans le conteneur bleu dédié au papier
- Ne pas compacter les bouteilles, flacons et briques pour un tri plus efficace

Toutes les consignes sont à retrouver le site du Syded www.syded87.org ou sur www.consignesdetri.fr développé par CITEO.

Que deviennent les déchets triés ?

Même si tous les emballages triés ne seront pas recyclés pour le moment (ce qui était le cas des bouteilles en plastiques il y a 20 ans), les résultats d'une étude menée en 2016 par CITEO, confirment que l'extension des consignes de tri permet d'améliorer les performances de recyclage d'environ 4 kg/hab/an : 2 kg/hab/an de pots, barquettes et films recyclés (50% de chaque environ) et un effet d'entraînement équivalent sur les autres matériaux.



DÉCHETTERIES COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT LIMOUSIN EN MARCHÉ

Horaires

Déchetterie de Magnac-Laval

06 80 75 67 60

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi Période estivale (du 1er mars au 31 octobre): de 8h30 à 12h et de 14h à 17h45
Période hivernale (du 1er novembre au 28 février) de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15

Déchetterie de Nouic

05 55 60 86 44

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h, le samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h

Déchetterie de Saint-Bonnet-de-Bellac

05 55 60 80 73

Du lundi au vendredi : de 14h à 17h, le samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h

Les déchetteries sont fermées les jours fériés.

Depuis le 1er janvier 2020, ces déchetteries sont gérées par la SYDED 87, pour toutes questions relatives aux déchets se rapprocher du SYDED 87, 59 Rue de la Filature, ZA du Prouet, 87350 PANAZOL

Tél : 05 55 12 12 87, contact syded87.org

COLLECTE D'ENCOMBRANTS 2021



Commune	Dates
Bussière-Poitevine	Jeudi 04 Février / Lundi 31 Mai / Mardi 17 Août / Jeudi 25 Novembre
Darnac	Mercredi 03 Février/Jeudi 27 Mai/Mardi 17 Août/Jeudi 25 Novembre
Saint-Barbant	Jeudi 04 Février/Jeudi 27 Mai/ Lundi 16 Août/Mercredi 24 Novembre
Thiat	Jeudi 04 Février/Lundi 31 Mai/Lundi 16 Août/Mercredi 24 Novembre

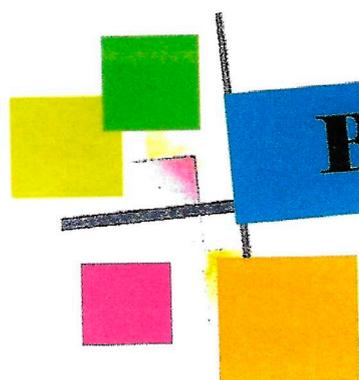
L'inscription se fait auprès du secrétariat de la mairie de résidence.

Les encombrants doivent être déposés sur le bord de la route selon les dates prédéfinies, avant 8h le matin, horaire de début de collecte. Il est demandé, autant que faire se peut, de déposer les encombrants le matin même afin d'éviter le pillage par des personnes non habilitées.

Consignes de collecte et liste des déchets sur le site : <https://val-doire-et-gartempe.fr/fr>



AIDE A DOMICILE !



Bellac Mézières,
Personnes Agées,
Handicapées.

BELLAC MÉZIÈRES PERSONNES ÂGÉES ET/OU HANDICAPÉES

La B. M. P. A. H. est une association qui œuvre dans le cadre du maintien à domicile des personnes âgées.

Pour répondre à vos besoins, elle vous propose :

Un SERVICE MANDATAIRE :

- Assistante de vie : aide à la personne, garde à domicile,
- Employée familiale : ménage, courses, repas, promenade.

Aide pour le recrutement d'une aide à domicile, pour effectuer les feuilles de salaires et les démarches auprès de l'URSSAF, IRCEM.

Vous accompagne au quotidien : remplacement lors des congés ou des maladies, gestion des contrats etc. . .

Pour répondre à toutes les questions que vous vous posez sur le maintien à domicile des personnes âgées, pour vous conseiller ou vous aider dans vos démarches, Nathalie RESSOT est à votre disposition du lundi au vendredi de 14h à 15h au bureau de l'association, 8 rue du Marché Ovin (Foyer Logement), 87330 MÉZIÈRES-SUR-ISSOIRE ; en dehors de ces permanences, il vous est possible de laisser un message sur le répondeur au 05 55 60 40 38.

Les matins du mardi au vendredi de 9h à 11h, sa permanence est au 2, place Carnot à BELLAC ; en dehors de ces horaires, un message peut être laissé sur le répondeur au 05 55 60 24 66.

La permanente vous contactera à votre domicile. (N'oubliez pas de laisser vos coordonnées).

Permanences de la B. M. P. A. H.

Foyer Logement : 8 rue du Marché Ovin Mézières-sur-Issoire
87330 VAL-D'ISSOIRE

Association (Bellac Mézières Personnes Agées et/ou Handicapées)

* Service MANDATAIRE : Nathalie RESSOT

Du lundi au vendredi de 14h à 15h à MÉZIÈRES / ISSOIRE

Du mardi au vendredi de 9h à 11h à BELLAC

Tel/Répondeur à votre disposition : tél. 05 55 60 40 38 et 05 55 60 24 66

Mail : bmpah.mandataire@sfr.fr

L'ADIL 87 : un service public d'information sur le logement



Agence Départementale
d'Information
sur le Logement
de la Haute-Vienne

Vous êtes locataire, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant à la propriété, copropriétaire...

Vous souhaitez avoir des informations juridiques, financières ou fiscales relatives à la location, l'achat, la vente, la construction, la rénovation énergétique, la copropriété, l'investissement locatif, les relations de voisinage...

L'ADIL 87, créée à l'initiative conjointe du Conseil Départemental et de l'État, est à votre service.

Des conseillers-juristes répondent gratuitement et en toute objectivité à vos questions sur l'habitat :

- **Relations propriétaires-locataires** : contrat de location, droits et obligations des parties, non décence, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer et de charges, congé du locataire et du propriétaire ...
- **Accession à la propriété** : prêts immobiliers, frais divers liés à une opération d'accession, assurances, actes de ventes, contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, garanties décennales et autres, réalisation d'études de financement personnalisées, ...
- **Copropriété** : assemblée générale, charges de copropriété, relations avec le syndic, travaux, règlement de copropriété ...
- **Relations de voisinage** : nuisances sonores, mitoyenneté, servitudes, ...
- **Urbanisme** : permis de construire, déclaration de travaux, ...
- **Fiscalité immobilière** : investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, crédits d'impôts, ...
- **Subventions pour lutter contre la précarité énergétique et maintenir à domicile les personnes âgées ou handicapées** : aides financières d'Action Logement, des Collectivités Locales, de l'ANAH, de la CAF, de la MSA, Certificats d'économie d'énergie, Ma Prime Rénov, Eco-PTZ, ...

ADIL 87

28 avenue de la Libération – 87000 LIMOGES
Horaires : du lundi au vendredi 9h00 à 12h30 / 13h30 à 17h30

www.adil87.org

Des permanences ont lieu près de chez vous : Ambazac, Bellac, Bessines, Châteauneuf-la-Forêt, Cussac, Eymoutiers, Magnac-Laval, Saint-Junien, Saint-Léonard-de-Noblat, Saint-Yrieix-la-Perche, Caisse d'Allocations Familiales.

Pour connaître les dates et horaires de nos permanences : www.adil87.org





mlrurale87@wanadoo.fr



<https://www.facebook.com/mlrhv87/>



<https://www.missionlocaleruralehautevienne.c>

4 antennes - 22 points d'accueil sur tout le département (Hors agglomération de limoges)
Une équipe de **28 professionnels** et des **services gratuits**

INFORMATION FORMATION ORIENTATION EMPLOI VIE QUOTIDIENNE pour les 16-25 ans

**Vous avez moins de 26 ans ! Un accompagnement global et personnalisé
Un conseiller référent pour toutes vos démarches**

- ⇒ **EMPLOI** : Techniques de recherche d'emploi ; rencontres entreprises et employeurs ; offres d'emploi et offres en alternance, parrainage, garantie jeunes ...
- ⇒ **ORIENTATION** : découverte de secteurs et métiers, immersions en entreprises et visites d'entreprises...
- ⇒ **FORMATION** : droits à la formation, accès aux parcours de formation, financements ...
- ⇒ **VIE QUOTIDIENNE** : permis de conduire, aide aux transports, locations de véhicules, aides financières ; démarches liées au logement ; accès aux droits et à la santé, aide aux démarches administratives, sports loisirs et culture ...

Vous bénéficierez du PACEA, Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie, droit à l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans, mis en œuvre par les Missions Locales. Sa forme ? Un engagement Jeune/Conseiller Mission Locale intégrant sous conditions de ressources, la Garantie Jeune et une allocation mensuelle.



Point d'accueil le plus proche de chez vous

Mission Locale Rurale de la Haute Vienne Antenne de BELLAC

2 rue du Coq,

Pour convenir d'un rendez-vous... **N'hésitez pas à nous contacter au ☎ 05.55.68.87.54**

**Entreprises, collectivités : la Mission Locale Rurale, votre allié recrutement !
Une équipe pour répondre au mieux à vos besoins**

Un **Relais Emploi** et des conseillers référents seront vos interlocuteurs privilégiés.
2 conseillères dédiées à la **relation entreprises**.
Une **référente Handicap** et une **référente Alternance / Apprentissage**
1 conseillère dédiée à la **Formation Professionnelle**.

⇒ Favoriser la rencontre des Jeunes et des Entreprises ou structures

Visites d'entreprises, promotion et valorisation de votre secteur et de vos métiers, immersions de jeunes en entreprises, recrutement et formation des jeunes, organisation de forums, job dating, parrainage...

⇒ Un appui au recrutement

Identifier et analyser vos profils de postes.

Diffuser votre offre et présélectionner des candidatures et/ou proposer des candidats.

Informers sur les différents contrats de travail et les mesures : Alternance, aides à l'emploi des jeunes et des bénéficiaires de l'obligation d'emploi des TH...

Rechercher une formation adaptée au jeune et à votre structure.

Un suivi renforcé pendant la période d'essai et tout au long du contrat.



Pour répondre aux besoins réguliers ou ponctuels des particuliers, des collectivités et des entreprises, l'**ASSAT** propose ses services de mise à disposition de personnel sur la commune pour :

- Ménage, Repassage, Aide aux courses, Aide à la cuisine ...
- Entretien Espaces verts (tonte, Jardinage, Bêchage, Débroussaillage...)
- Soins aux animaux
- Petits travaux de Bricolage
- Manœuvre Bâtiment, Manutentionnaire
- Nettoyage de locaux

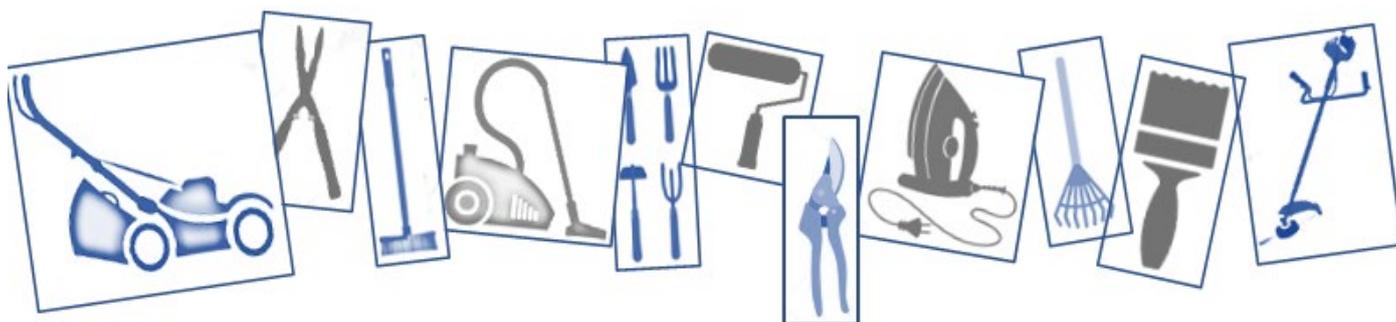
L'**E.I de la Gartempe** quant à elle, propose ses interventions avec matériel ainsi qu'un devis gratuit concernant :

- Entretien Espaces verts (tonte, débroussaillage, taille de haies, taille d'arbres ...)
- Petits travaux de Bricolage
- Petits travaux de Maçonnerie
- Pose de clôture
- Nettoyage Haute Pression
- Déménagement, Débarras

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations au 05 55 76 13 40 ou au 07 78 05 13 06

assat87@orange.fr

Permanences : Du lundi au vendredi de 09h à 12h et 13h30 à 17h30



Lined writing area with alternating orange, yellow, and blue horizontal lines.

Directeur de la publication

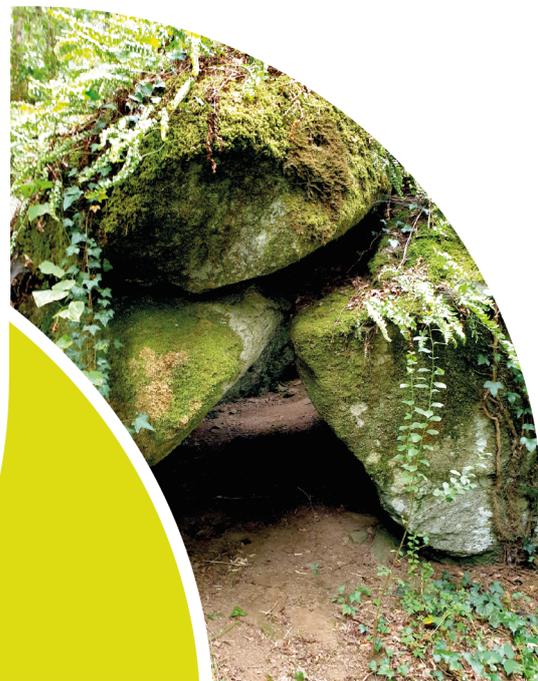
André DUBOIS

Rédaction

Daniel DAVID, Carine DESCHAMPS-GRAVELAT, Lucette LALUE

Commission relations publiques, bulletin municipal et site internet

Carine DESCHAMPS-GRAVELAT,
Marie-Thérèse MALEJAC,
Gaëlle MIGNON-MARTIN,
Daniel DAVID,
Marcus LASANCE



Graphisme, mise en page

Agence La belle Verte - Le Dorat (87)
www.agencelabelleverte.com

Imprimerie

Imprimerie RIVET - Limoges (87)
www.rivet-pe.com